

boutique
ambino inc.
 L'UNIVERS DES PETITS
 Galeries Baie-Comeau 296-5190
 Centre régional Manicouagan 589-2331

NETTOYAGE
LE MILIEU
 DRY CLEANING
 Depots
 775 Rue Amede C.R.M. 3 Place LaSalle
Livraison à domicile
 589-2057 296-2057

PLEIN-JOUR
 sur Manicouagan
 "Une présence dans LE MILIEU pour servir LE MILIEU"
 Mardi 14 février Vol. 2 No 50
 1978
 11,600 copies
 96 pages

Boutique 8
 La différence.....
 SPECIALITES:
 vêtements juniors & dames

VITRERIE BAIE-COMEAU inc
 Centre Industriel, Baie-Comeau
 REPRÉSENTANT THERMOVER
 Porte-patio et chassis: MULTIVER
296-9776

Roméo Juliette
 LA MODE A DEUX
 Galeries Baie-Comeau
 296-6679



Denis Lazure vient expliquer sa décision dans le dossier des hôpitaux

voir page A-7

Claude Ryan rencontre les gens d'affaires de la région Manicouagan Outardes

voir page A-7, A-10



Cuirs: 50%
Draps: 30% à 50%
 A. Madore & Fils Centre d'achat Lafleche Hauterive 589-8789

un
air
de

Printemps

chez
fabric
ville

Centre d'achat Lafleche Hauterive 589-2835



La saison Printemps-Eté 1978 semble conçue pour la femme, avec ses tissus doux, soyeux, aux teintes pastel. Coudre c'est économiser, ce n'est pas seulement ça, c'est aussi créer quelque chose. C'est une satisfaction de pouvoir porter ses propres "créations couturiers" à des prix incomparables.

Vous retrouverez un grand choix de patrons tels que:

VOGUE CHRISTIAN DIOR - SIMPLICITY - NINA RICCI MC CALLS - BUTTERICK!
Venez voir les nouveaux patrons Quick de BUTTERICK.

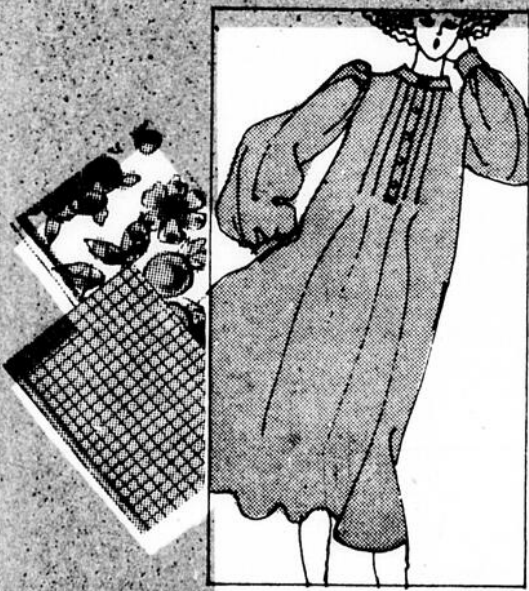
Il nous fera plaisir de vous aider à faire votre choix, selon vos mesures.

COTON 'CHANTILLY'

(polyester et coton)

45" de large, lavable. Idéal pour robes de graduation, blouses. Très chic.

SPÉCIAL \$3.⁹⁸ vg.



COTON 'ÉTÉ'

(polyester et coton)

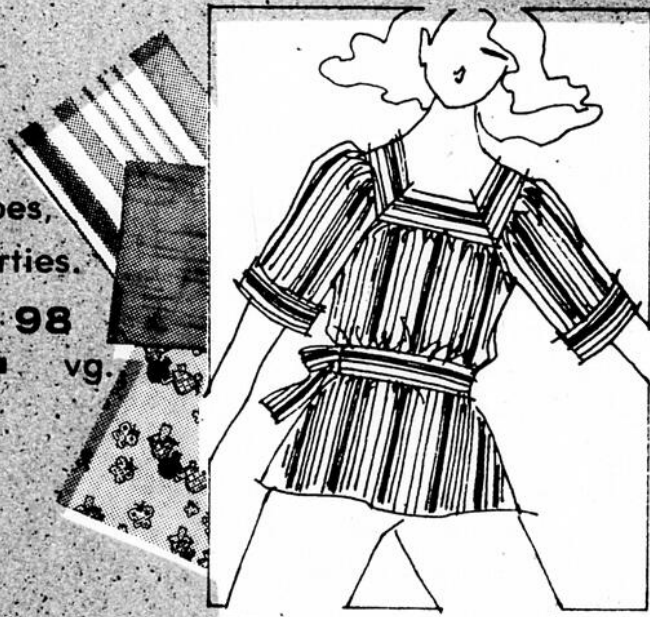
45" de large, lavable. Idéal pour robes, jupes, blouses.

SPÉCIAL \$2.⁹⁸ vg.

TOILE 'SAFARI'

60" de large, lavable.
Idéal pour costumes, jupes, pantalons. Teintes assorties.

SPÉCIAL \$5.⁹⁸ vg.



TRICOT DOUBLE

60" de large, lavable.
Idéal pour jumpers, jupes, costumes. Teintes assorties.

Rég. \$6.98

SPÉCIAL \$1.⁸⁴ vg.

COTON (100% coton)

36" de large.
Imprimés assortis.

SPÉCIAL \$1.²⁹ vg.

TOUT POUR LA DÉBUTANTE OU L'EXPERTE EN COUTURE!

UN PERSONNEL QUALIFIÉ

POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS.

L'association touristique régionale Manicouagan: une tour de Babel !

Par: Jean Garon

L'Assemblée générale de l'association Touristique Régionale Manicouagan a été l'objet de maintes controverses et disputes sur des questions administratives. Le Conseil d'Administration en est tout de même arrivé à quelques règlements. L'assemblée s'est clôturée par une élection partielle du nouveau conseil d'administration.

L'assemblée annuelle de l'A.T.R.M. qui s'est tenue au Motel Manic de Hauterive, a débuté par la demande d'une question de privilège par l'administrateur Gérard Rochette, à l'effet d'accepter ou de modifier l'ordre du jour puisque celui-ci n'aurait pas été approuvé par le conseil d'administration. Plusieurs se sont retrouvés "hors d'ordre" à cette question. Pour trancher, le président a décidé d'accepter l'ordre du jour tel quel.

Le conseil d'administration éprouvant des difficultés à réunir le quorum, a dû par le passé prendre des décisions hâtives pour l'adoption de quelques résolutions. Ce fait a été réprouvé entre autre par l'administrateur Rochette. D'ailleurs, le rapport des activités de l'année par le président a démontré clairement la situation qu'a connu l'A.T.R.M. cette année.

Les projets d'amendement aux règlements généraux n'ont pas tous été acceptés à cause de certains malentendus sur les procédures et aussi par l'irrecevabilité de quelques amendements. Cela a été le cas lorsque M. Marcel Plamondon a proposé que soient biffés les articles 40-43 ainsi que les cinq dernières lignes de l'article 3b car ceux-ci n'au-

rait pas été le vœux du conseil d'administration. Toutefois, le problème de la cotisation a été réglé par la proposition acceptée que les membres payent dorénavant leur cotisation un mois avant la fin de l'année fiscale de la Corporation.

Un élément a été rajouté à l'ordre du jour, c'est celui de la remise de la démission du directeur général, M. John Danis. Il a d'ailleurs été amené à expliquer la soumission de sa démission. M. Danis a déclaré que suite au manque de confiance général en ses services et de certaines accusations portées contre lui, il ne pouvait faire autrement que donner sa démission. Les commentaires que le directeur Fernand Morin a écrit au président, "attaque mon intégrité" d'expliquer M. Danis "puisque on m'accuse de m'être servi de l'A.T.R.M. à des fins personnelles".

M. Danis a entre autre fait part à l'assemblée, de sa volonté de ne pas réintégrer les rangs de l'A.T.R.M. et pour laver son nom, il a demandé à l'assemblée si elle lui consentirait un vote de confiance sur ses quatre années de service à l'Association. De plus, M. Danis a exposé son acharnement pour l'A.T.R.M. et que ni plus ni moins, la régionalisation touristique s'est fait à partir des efforts de l'Association sur la Côte-Nord. La dessus, l'assemblée a adopté un vote de confiance pour le travail de M. Danis.

Le cas du directeur Fernand Morin a été le sujet d'un bon débat. Les uns s'objectant des propos de M. Morin sur certaines pro-

cédures, d'autre insatisfait de son attitude ont conduit l'assemblée à proposer l'expulsion de M. Morin mais non pas la Chambre de Commerce de Baie Comeau qu'il représente.

L'assemblée en général, a été parsemée de conflits de personnalité qui n'ont pu être éclaircis. Une proposition a été lancée à l'effet que le règlement de ces conflits se fasse à une prochaine assemblée sous l'égide du nouveau conseil d'administration.

Le manque de représentativité au sein du nouveau conseil d'administration a obligé l'assemblée de ne nommer que 7 administra-

teurs. Ces derniers, présidé par M. Gérard Rochette, devront trouver les 4 administrateurs qui manquent, au sein des différentes localités de la région.

Bref, les nombreux problèmes qui ont été soulevés à l'assemblée générale annuelle, ont fait prendre conscience aux membres que ça n'allait pas bien à l'Association Touristique Régionale Manicouagan. A l'expression de certains, l'Association en a pris un coup avec la démission de son directeur général et par certains conflits de personnalités qui peuvent menacer l'aspect régionale de l'A.T.R.M. Comme l'a avoué M. Otis, "la bonne foi

de chacun ne saurait être un gage de réussite et de succès, surtout quand un

manque de synchronisme se fait sentir au sein d'une équipe".



Ancien directeur de l'A.T.R.M., M. Gérard Rochette [debout] actuel président de l'Association.



C'est sous un oeil très austère que M. John Danis, ex-directeur général de l'A.T.R.M., suit les péripétie de l'assemblée.



M. Fernand Morin, un des directeurs de l'A.T.R.M. dénonçant les faits de son mécontentement.

Dans la mort de Suzanne Lechasseur, il appartient maintenant au juge de décider s'il y aura procès

Par: Lucille Dignard

"Suzanne Lechasseur s'est, à un moment donné, projeté du véhicule pour échapper à des touchés indécents. M. Jean-Pierre Cormier n'a fait aucun effort pour porter secours à sa victime".

Entouré par quelques journalistes après l'enquête, le coroner M.G. Archambault a commenté son verdict: c'est parce qu'il n'a pas secouru la victime que M. Jean-Pierre Cormier a été tenu criminellement responsable de la mort de Mlle Suzanne Lechasseur survenue dans la soirée du 3 janvier sur le boulevard situé entre Baie Comeau et

Hauterive. Le Coroner a ajouté à peu près ceci: "Il y a des affaires qu'on omet et qui sont aussi pires que des gestes qu'on fait".

L'enquête du Coroner s'est déroulée au palais de Justice de Baie Comeau, mardi le 7 février en présence d'une foule qui avait réussi à se compresser dans la salle des audiences.

Pour apporter un éclairage sur l'incident du 3 janvier, le Coroner a entendu 6 témoins en présence de Me Claude Mélançon, substitut du procureur général, de Me Jean Blouin, représentant la famille de M. & Mme Marc Lechasseur et de Me Arnold Brochu, re-

présentant le témoin Jean-Pierre Cormier.

Le rapport du pathologiste a également été déposé lors de l'enquête. D'après les propos du Coroner, ce document révélerait que Mlle Lechasseur serait morte sur le coup d'une fracture à la boîte crânienne.

Suite aux déclarations du Coroner, il appartient maintenant au substitut du procureur général de déposer une plainte. Ceci fait, M. Jean-Pierre Cormier, employé à la Société de Métaux Reynolds, devra comparaître devant un juge seul, et c'est à ce moment qu'il sera décidé si un procès aura lieu.



TRIBUNE LIBRE

**Honorable
Lucien Lessard**

Vous préféreriez sans doute faire le lézard et vous doré au soleil, mais je présume que malgré le froid et la neige vous avez terriblement chaud. Car en plus d'être Ministre des Transports, vous êtes obligé de faire le travail de vos deux collègues soit Denis Lazure et Rodrigue Tremblay. C'est réellement trop pour un seul homme.

Vous risquez de tomber malade et si cette horrible chose vous arrive et que l'urgence soit à Baie-Comeau, on ne vous demandera pas votre carte du parti mais celle d'assurance-maladie.

Vous savez, les bleus, les rouges, les verts, même les neutres sont tous des malades éventuels.

Quel que soit le gouvernement au pouvoir un être souffrant requiert normalement les soins d'un médecin et ce n'est pas tout le monde qui a la chance d'avoir un disciple d'Esculape dans sa famille, ou vice-versa.

Trêve de plaisanterie, le sujet qui m'amène est des plus sérieux. Je trouve ignoble que l'on accuse la population de ma ville de manquer de civisme. Je ne crois pas que nous ayons des leçons à recevoir de personne à ce sujet. Dans toute affaire, nous n'avons que fait valoir nos droits. Etant là depuis 40 ans, avons-nous déjà refusé des soins à quiconque? N'avons-nous pas contribué à combler l'assiette fiscale de nos deniers, autant, sinon plus que n'importe quel citoyen du Québec. Nous avons sans doute rêvé en couleur. Il me semble normal que nous ayons des aspirations justes et légitimes. Hélas, il s'est avéré que nous n'avions pas nos titres de noblesse. Quand je dis cela je ne pense pas snobisme mais songe à tous ces vaillants pionniers qui ont bâti, même sur le roc, une cité qui fait l'envie de ses voisins. On n'a pas voulu. Tant pis, n'en parlons plus. L'hôpital régional, qu'on le place à Bersimis ou à Pointe Lebel, on s'en fiche. Mais le nôtre, on le garde. Si on nous le prend, nous plions bagages, car demain ce sera notre maison qu'on nous prendra.

La population demeurera la même pour l'obtention de spécialistes. A ce sujet, il ne faut pas se leurrer, il n'envahiront pas notre territoire à la douzaine. Je suis persuadée que la majorité sera des itinérants, donc ils pourront aller, au besoin, d'un édifice à l'autre. Un homme se déplace plus facilement qu'un immeuble. Ils n'auront surtout pas, je l'espère, de parti pris, que la clientèle vienne de Godbout ou de n'importe quel autre village.

Nous avons débuté bien

humblement. Nous étions parfois 5 accouchées dans une petite salle. Mais comment était grande la chaleur humaine qui y régnait et que dire des "Marcus Welby" qui étaient là.

Nous avons évolué, nous possédons maintenant un centre hospitalier dont nous sommes fiers, il remplit très bien son rôle. Une équipe de 12 praticiens qui répond aux normes, soit 1 pour 1.000 âmes environ. Dans les milieux éloignés comme le nôtre, c'est une bonne proportion. On dit que Montréal jouit d'un meilleur sort puisqu'il y a un médecin de toutes disciplines pour 460 personnes.

Pour les cas chroniques, j'ai une suggestion à vous faire. Il y a ici l'école Père Gagné qui est sur le point de fermer ses portes dû à la dénatalité. C'est une belle bâtisse de 2 étages que nous avons payée de nos sous, elle est située dans un coin tranquille, près d'une église, avec une très grande cour. Ce serait un oasis où il ferait bon vivre et même mourir dans notre habitat habituel.

Par choix ou par obligation, nous avons passé notre vie ici. Il m'apparaît que ce fut une bonne option, car malgré l'éloignement nous avons pu, grâce "aux maudites compagnies" gagner honorablement notre pain quotidien, élever nos familles et récolter des pensions viables.

En tout cas, nous ne sommes pas au crochet de la société. Je ne suis pas de celles qui mordent la main qui les nourrit. Je suis native de la Côte-Nord, du pays de Caen. Il y avait des forêts mais dès mon plus jeune âge, disons 9 ans, pour subsister il n'y avait que le secours direct.

C'était mince pour nourrir 11 bouches. Avez-vous déjà essayé de faire un repas avec de la "pitoune"? J'ai vécu la situation du pauvre. Je ne l'oublierai jamais et je compatis de tout coeur avec tous ceux qui en 1978 vivent la même situation. J'ai vu naître des grosses polyvalentes de béton avec une longue queue d'autobus jaunes. Ces chars là me déroutent.

Va-t-on répéter les mêmes erreurs qui ont été commises dans le domaine scolaire? Les grosses autos jaunes passent sans faire trop de bruit, mais quand les ambulances avec leurs sirènes vont les suivent, quel tintamarre!... J'en ai marre!

Là-dessus, je clos ma défense et prie le Comité de la Sauvegarde de l'Hôpital de Baie-Comeau de me prendre sous sa bannière.

Une pionnière de la Côte-Nord.
[Lettre envoyée par une citoyenne de Baie-Comeau au Comité de la Sauvegarde de l'hôpital de Baie-Comeau.]

**L'antagonisme entre
Baie-Comeau et
Hauterive**

Tout le monde semble jusqu'ici avoir soigneusement évité d'exposer les vraies raisons qui poussent les citoyens de Baie-Comeau à conserver leur hôpital tel quel: il s'agit, sans aucun doute de l'antagonisme qui existe entre les villes de Baie-Comeau et de Hauterive.

Cet antagonisme existe depuis la création de Hauterive et prend son origine dans l'amertume ressentie par quelques pionniers qui, s'estimant chassés de Baie-Comeau, ont dû travailler très fort pour se bâtir un chez-eux dont ils sont, à juste titre, très fiers.

La compréhension des citoyens de Baie-Comeau vis-à-vis ce phénomène n'a certes pas toujours été ce qu'elle aurait dû être; le travail fourni par ces pionniers pour développer Hauterive n'a-t-il pas été perçu comme une menace pour Baie-Comeau?

Les raisons à l'origine de ces divergences ont main-

tenant disparu et nous faisons aujourd'hui face à un antagonisme traditionnel! Cet antagonisme, nous le déplorons, mais nous ne pouvons faire autrement que de constater qu'il existe.

L'accès aux soins est un besoin primaire dans une population et celle de Baie-Comeau n'entend pas dépendre de Hauterive pour remplir ses besoins primaires. Le citoyen de Baie-Comeau ne consentira jamais à voir sa santé, la santé de sa famille dépendre de la dernière querelle entre les deux maires. Cela a malheureusement déjà été le cas et la réaction de panique toute récente d'une poignée de citoyens de Hauterive nous laisse à penser que ce sera encore le cas.

N'oublions pas, nous dit le Ministre des Transports:

"JE ME SOUVIENS"

Yves Lemée.
Baie-Comeau.

**L'hôpital de Baie-Comeau,
reflet fidèle d'un
hôpital général**

Depuis quelques années, un peu tout le monde utilise l'épithète "REGIONAL" à des sauces, dont le goût, l'aspect et la saveur se modifie selon l'appétit des individus concernés. En effet, on a eu la région no 9, qu'on a divisée en deux sous-régions: Baie-Comeau - Hauterive et Sept-Îles; puis en trois nouvelles; Haute, Moyenne et Basse Côte-Nord, etc.

L'Hôpital général de Baie-Comeau n'oserait prétendre à un titre qui ne signifie presque plus rien dans le domaine hospitalier, mais cependant, la Corporation de l'hôpital général de Baie-Comeau est heureuse d'avoir prodigué des soins aux gens de St-Paul-du-Nord à Baie-Trinité.

Voici comme preuve les statistiques du département d'obstétrique, reflet fidèle d'un hôpital général de province.

NAISSANCES [11 lits dans le département]

Nous espérons que toute ces dames, leurs nou-

veaux nés et leurs époux ont reçu chez nous les soins qu'ils espéraient, bien que plusieurs dames aient dû être déplacées à cause de l'exiguïté des lieux ou aient dû nous quitter le quatrième jour pour donner leur place à une nouvelle accouchée.

Nous les remercions de leur collaboration et les assurons que nous ferons tout en notre pouvoir pour continuer en améliorant.

Sachez que cela a été rendu possible grâce à la collaboration du personnel infirmier et de soutien, de tous les omnipraticiens, des chirurgiens, des anesthésistes, ainsi que de quelques-uns des médecins de Hauterive qui, à l'occasion, ont eu recours à nos facilités.

L'HOPITAL GENERAL, ON L'A! ON LE GARDE!

Comité pour la sauvegarde de l'hôpital Baie-Comeau.
par Jean-Pierre Beaulieu, M.D.
Responsable du département d'obstétrique.

NAISSANCES (11 lits dans le département)							
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Baie Comeau	206	195	190	201	186	204	235
Baie Trinité	4	4	4	3	8	9	9
Bersimis	1	0	0	0	6	1	5
Chute aux Out.	7	13	11	18	19	24	23
Franquelin	8	4	9	5	10	4	8
Forestville	3	2	3	11	20	36	39
Godbout	7	4	2	4	7	9	4
Hauterive	56	50	71	74	109	108	96
Les Bassons	0	3	2	3	4	11	7
Micoua	10	18	0	23	13	3	0
Pointe aux Out.	4	1	5	2	4	5	7
Pointe Lebel	1	0	2	3	14	19	15
Portneuf	0	5	0	1	11	10	2
Ruisseau Vert	13	13	6	2	0	4	0
Sauvages	4	6	7	11	21	18	25
St-Charles-de-C.	1	1	2	1	6	4	7
St-Paul-du-Nord	0	0	0	0	1	2	2
St-Norède-Inasur	0	0	1	3	2	0	0
Autres	4	4	15	5	2	7	2
TOTAL	331	321	334	370	450	444	493

**Inauguration
officielle de la
garderie de
Hauterive**



Par: Lucille Dignard

La garderie de Hauterive sera inaugurée officiellement dimanche le 26 février. Monsieur Lucien Lessard, député-ministre, ainsi que le maire de Hauterive M. Maurice Boutin assisteront à la cérémonie en compagnie des représen-

tants de la Caisse Populaire de Hauterive et de d'autres personnalités attendues pour la circonstance.

Toutes les personnes qui ont aidé à mettre sur pied ce projet communautaire se sont données rendez-vous pour dimanche à 14 hres.

**PLEIN JOUR
sur Manicouagan**

67, Place Lasalle, Baie Comeau
Produit par
LES PUBLICATIONS PLEIN JOUR INC.
1425, Boulevard Joliet, Hauterive
C.P. 340

589-5900

- Directeur général:** Paul Brisson
- Directeur général adjoint:** André Fortier
- Directeur de l'information:** Lucille Dignard
- Journalistes:** Paul Fortier, Jean Garon, Jean-Paul Fouquet (Tél. messenger: 589-0218), André Fortier (Tél. messenger: 589-0126), Daniel Emond, Paul Brisson (Tél. messenger: 589-0224)
- Mise en page:** Suzie Maurice
- Photo-composition:** Hélène Bérubé
- Maquettistes:** Gaston Arsenault, Nicole Bergeron, Ginette Beaulieu, Linda St-Pierre, Clément Marier, Marie-André Lanteigne, 589-3209, Emilien Beaulieu, 296-4615
- Collaborateurs:**
- Distributeur:**

Imprimé à Alma par le Lac St-Jean Inc., division imprimérie.

Tirage 11,600 copies

Distribution gratuite dans tous les foyers des localités comprises entre Ragueneau et Baie-Trinité. Toute reproduction du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de la direction. Courrier de deuxième classe Enregistrement numéro 2955

La Société Historique Côte-Nord: pétillante de vitalité

Par: Jean Garon

La mise au point de la Société Historique de la Côte-Nord s'est effectuée à une assemblée générale annuelle qui a eu lieu samedi le 11 février à l'ancienne école St-Viateur de Baie Comeau. La Société Historique va entreprendre sa trente et unième année avec en perspective de nombreux projets.

Comme l'exige la règle, le conseil d'administration a soumis ses différents rapports de ses activités annuelles à l'assemblée des membres pour y être adoptés. Chose intéressante pour la Société Historique, cette année, est son adhésion au Comité Régional de Développement Culturel de Tadoussac à Pointe-aux-Anglais, au Conseil Régional de Développement de la Côte-Nord de même qu'à la Fédération des Sociétés Historiques du Québec.

La prévision budgétaire pour la Société cette année, de l'ordre de \$46, 200.93, a été présenté à Québec. Un accusé-réception a été reçu mais pas de

l'étude.

Le premier prévoit la classification et la codification des archives de la Société pour un budget équivalent à \$52,542.00

Le deuxième veut la mise sur fiches des journaux de la région 09, répondant à un budget de \$47,153.00

Le troisième est pour la lecture et la classification des fiches généalogiques de M.E. Déry, ancien secrétaire de la S.H.C.N. pour \$22,622.59
Le quatrième projet propose la publication de trois autres cahiers d'histoire pour la somme de \$19, 472.00

Le cinquième est de conserver et classer les archives photographiques de la S.H.C.N., à 24,307.00

Le sixième serait porté sur l'histoire de la Chambre de Commerce du Comté de Saguenay, par Simon Gagnon appuyé de la S.H.C.N. à \$25,001.20

La Société Historique Côte Nord veut également soumettre un projet d'incorporation du musée pour l'an-

démontrent un intérêt pour la Société et pour ceux qui en font la demande. Ils jouiront de tous les privilèges accordés aux membres actifs et recevront gratuitement le cahier d'histoire sur une période de vingt ans."

La tenue de "soirées de petite histoire" a obtenu l'assentiment général des membres. Ils ont également formulé le souhait que le conseil d'administration en prépare 4 à 6 cette année et de faire en sorte que ces soirées deviennent publiques. Il a été entre autre proposé que les administrateurs entrent en contact avec M. Pierre Frenette, professeur d'histoire, comme personne ressource.

Vint enfin le moment de nommer le nouveau conseil d'administration. La mise en candidature et l'acceptation des candidats proposés a exempté l'assemblée d'aller au scrutin, puisque six candidats ont accepté, ce qui était le nombre requis. Les cinq autres administrateurs étaient mandatés pour une deuxième année. Le nouveau conseil exécutif est formé



réponse définitive encore. Toutefois, la Société a eu une bonne nouvelle, la confirmation du Ministère des Affaires Culturelles d'une subvention de \$24, 800. Parallèlement, elle devra aller chercher 25% de ce montant, soit approximativement \$6,000, auprès des membres et en toute autres sources de revenus.

Pour compléter ses prévisions budgétaires, la Société Historique de la Côte-Nord a présenté aux Archives Nationales de Québec, six projets pour l'année 1978-79 et, a-t-on précisé qui sont présentement à

née 1978-79. Voulant garder la main mise sur le musée, elle présentera donc elle-même son projet. D'ailleurs, sont président, M. Raphael Hovington, a annoncé qu'au moment où le projet sera prêt, une assemblée générale aura lieu afin que les membres puissent se prononcer sur cette idée.

Au chapitre des amendements des règlements généraux, il a été unanimement accepté "que le titre de membre à vie, est accordé aux personnes qui, tout en ayant versé un montant minimum de \$100.

au féminin

Venez admirer des maintenant
les nouveautés printanières.

Grandeurs 14 ans et plus

Grand choix de vêtements de
maternité.

Venez consulter votre gérante conseillère,
Mme Rita Bolduc



AUX
GALERIES
BAIE
COMEAU

296-9740



de M. Raphael Hovington (président), M. Simon Gagnon (Vice-président), Mme Thérèse Paris Gagnon (secrétaire) et M. Léon Gagnon (trésorier).

L'année 1977-78 a aussi été marquée par le lancement de son quatrième cahier d'histoire. Cet événement a eu lieu vendredi le 10 février à la bibliothèque municipale de Baie-Comeau. C'est

dans une atmosphère chaleureuse a souligné Mme Thérèse Paris Gagnon, qu'une quarantaine de personnes s'est portée à l'écoute de l'auteur de ce cahier, M. Adé Hubert, qui a commenté un bref historique du Père Arthur Gallant, eudiste. Ce quatrième cahier d'histoire a été lancé par M. Hovington, président de la Société Historique de la Côte-Nord.

Au seuil de sa trente et unième année d'existence, la Société Historique Côte-Nord conserve son dynamisme. Elle s'est dotée encore cette année, d'éléments qui veillent à assurer sa perpétuité tout en assumant sa prospérité. Pour son président, M. Hovington, "une société historique doit être patiente... et se fier à l'adage. Le temps fait les choses".

VITRERIE HAUTE-BAIE

Vente et Installation

- Fenêtres ● Portes & chassis
 - Armoires de cuisine
 - Vitrines thermos ● Portes
- Patio que nous avons en magasin**

343, Puvion HAUTERIVE 589-2516/8522



Un livre blanc et de nouveaux amendements: pour la loi de la Régie des loyers

Par: Jean Garon

La loi 96 amendée le 22 décembre 77 pour favoriser la conciliation entre locataires et locateurs, ne constitue que la première étape dans la modification de la loi. Dans l'ensemble, la nouvelle loi apporte des changements pour un plus juste équilibre entre les droits de recours du locataire et du propriétaire et permet une meilleure relation entre eux.

L'amendement de certaines dispositions à la loi 96 a élargi le champ de juridiction du niveau d'appel à la Commission de la Régie des Loyers. Cette juridiction s'appliquera dans trois secteurs:

- a) les chambres
- b) les habitations à Loyers modiques (H.L.M.)
- c) les terrains pour maisons mobiles

Le droit au maintien dans les lieux des chambreurs sera protégé par les mêmes dispositions prévues dans les baux affectés aux logements commerciaux. De même, ils devront répondre aux réglementations édictées. La Commission des loyers a juridiction sur toutes les chambres sauf:

- a) celles qui sont situées au sein de la résidence du locateur n'ayant que deux chambres et moins à louer
- b) celles situées dans un immeuble qui a un permis d'hôtellerie
- c) celles situées dans un établissement qui bénéficie

d'un permis sur les services sociaux et les services de santé.

Les locataires des Habitations à loyer modiques (H.L.M.) ont droit à tous les recours sauf pour le taux fixé du loyer. D'un autre côté, le locateur d'un H.L.M. a droit de mettre fin au bail d'un locataire à condition de s'adresser à l'administration des loyers pour en faire la demande. Dans le cas de logements publics détenus par la Société d'habitation du Québec ou de tout autre office d'habitation, les locataires n'ont aucune garantie pour la garde de leur logement.

La Régie des loyers protège également par le droit au maintien dans les lieux les locataires de terrains pour maison mobile et, pour la cancellation du bail d'un locataire, le locateur doit procéder de la même façon que pour les H.L.M. La Régie ne s'étend toutefois pas sur un terrain dont c'est la première année de location résidentielle ou encore sur des terrains pour roulottes de villégiature.

Suite à une augmentation du prix du loyer, le locataire peut aller le contester à la Commission de la Régie des loyers. Il a dix jours pour le faire si c'est pour une location de moins de douze mois et, trois mois si c'est pour un bail de plus d'un an. La Commission a également adopté des mesures concernant les ensembles immobiliers et elle

pose l'interdiction de transformer un immeuble en co-propriété.

Les nouvelles dispositions de la loi de conciliation prévoient la diffusion d'informations précises et offrent des moyens de recours plus adéquats. Aussi, Me Andrée Rousseau, avocate à la Commission des loyers, annonce-t-elle une fréquentation plus régulière des bureaux régionaux et le maintien de séances d'information publiques. Les modifications de la loi feront entre autre

respecter les sanctions, a-t-elle ajouté, quand il aura matière à sanction.

En même temps qu'a été sanctionné le projet de loi 96 sur la conciliation, le ministre des Affaires Municipales, M. Guy Tardif, a déposé son livre blanc sur les relations entre locataires et locataires. Ce livre projette une réforme globale de la loi. En outre, il propose l'uniformisation des règles régissant les relations locateur-locataire, ainsi que la création d'une Régie d'habitation.



Me Andrée Rousseau, avocate de la Commission de la Régie des Loyers a tenu une séance d'information jeudi dernier à l'Hotel Le Manoir de Baie Comeau.

Autres subventions à la commission de formation professionnelle

Le Centre de Formation Professionnelle qui avait déjà bénéficié de subventions du Ministère du Travail du Québec au cours du mois de décembre 1977, vient de se faire confirmer l'octroi de deux nouvelles subventions au cours du mois de janvier 1978. Monsieur Lucien Lessard, député de Saguenay et ministre des Transports a reçu de

son collègue, monsieur Pierre-Marc Johnson, la confirmation d'un montant de \$95,000.00 dollars couvrant les frais d'opération et d'administration de la commission.

Une deuxième subvention au montant cette fois de \$13,848.21 a été versée aux fins de financer trois projets d'équipement prévus pour le C.F.P.

TOUS LES CHIENS
"PURE RACE"
QUE NOUS AVONS EN MAIN

\$100⁰⁰
SPÉCIAL CHACUN

BÉBÉ PERRUCHE
DE NOTRE ÉLEVAGE

\$7⁹⁵
SPÉCIAL

SUPRIMA AQUARIUM
873 de Puyalon Hauterive
589-5734

Service, vente, pièces en gros et détail au 2650 Boul. Laflèche Hauterive
589-2512-8066

LES COMPOSANTS AUDIO  HITACHI

Pour une qualité vraiment supérieure

EQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE



HT-350
Platine tourne-disque à commande directe



HS-330
Enceinte acoustique à 3 voies.



HA-330
Amplificateur stéréo intégré garanti 3 ans.

Centre Régional Manicouagan Hauterive Tél.: 589-4994

Au conseil municipal de Hauterive:

Le calme après la tempête

Par: Lucille Dignard

Le Conseil municipal de Hauterive n'a pas encore adopté le budget pour l'année 1978. M. Maurice Boutin, maire de cette municipalité, a expliqué que seuls quelques détails techniques retardaient encore l'adoption officielle des prévisions budgétaires.

C'est à l'occasion d'une assemblée générale spéciale que M. Boutin a abordé ce sujet devant quelques personnes présentes.

Répondant à une question venant de l'assistance au sujet du conflit qui divisait les membres du conseil à la dernière assemblée générale, M. Boutin a commenté qu'il est normal que des conseillers ne partagent

pas toujours les mêmes opinions sur les dossiers. Tous les échevins étaient réunis autour de la table, ce lundi soir dernier, sans qu'aucune agressivité ne soit manifestée.

Un sujet devait être discuté durant la rencontre mais il a été reporté à une prochaine rencontre. M. Boutin a révélé que ce sujet se rapportait à l'enquête effectuée sur les dommages matériels causés au poste de police de Hauterive, aux alentours du 15 janvier. Le maire a vaguement parlé d'une conversation téléphonique qui aurait eu lieu avec un représentant de la Commission de Police. Il a de plus rapporté que l'enquête pourrait se poursuivre avec la collaboration de la Sureté du Québec.

Claude Ryan dans la région

14 février 1978-PLEIN JOUR SUR MANICOUAGAN--A7

Par: Lucille Dignard

L'un des deux candidats à la chefferie du parti libéral M. Claude Ryan viendra rencontrer les gens d'affaires de la région Manicouagan-Outardes. C'est lundi le 20 février à 19h00 qu'il sera reçu par la Chambre de Commerce de Baie-Comeau à l'occasion d'un souper bénéfice où tous les membres des Chambres de Commerce ainsi que les gens d'affaires sont attendus.

Les places sont limitées à 200 convives et le prix du couvert s'élève à \$20,00. Les profits du souper aideront la Chambre dans ses activités futures. Monsieur Claude Ryan occupait le poste d'éditorialiste et de directeur-gérant au journal Le Devoir. Il a quitté ces fonctions pour s'embarquer dans la campagne à la chefferie du parti Libéral avec M. Raymond Garneau.



PRISCO



Du 365 de Puyjalon
Hauterive
Tél.: 589-5535

PATATES 50 Lb. **3.00**

DERRIERE DE BOEUF ROUGE A-1 lb. **1.29**

FESSES DE PORC lb. **1.33**

1/2 CARCASSE DE BOEUF COMMERCIAL STEER lb. **.91**

1/2 CARCASSE DE BOEUF OUEST lb. **.87**

STEAK MINUTE lb. **1.39**

1/2 CARCASSE DE PORC lb. **1.05**

FILET MIGNON 2 3 Lb. **2.69**

1/2 CARCASSE DE BOEUF ROUGE A-1 lb. **1.05**

COTE LEVEE "SPARE RIBS" 10 Lb. **1.41**

STEAK HACHE lb. **1.19**

DEVANT DE BOEUF STEER lb. **.71**

POINTE DE SURLONGE CONG. lb. **1.29**

T-BONE STEAK lb. **1.49**

FESSE DE JAMBON lb. **1.29**

CUISSES DE POULET 10 lb. **.75**

DE PORC COTELETTES **1.59**

POITRINES DE POULET lb. **1.05**

DERRIERE DE BOEUF OUEST lb. **.97**

DERRIERE DE BOEUF COMMERCIAL STEER lb. **1.07**



Prix sujet à changer selon la fluctuation du marché

Le ministre des Affaires Sociales rencontrera la population au sujet des services de santé.

Par: Lucille Dignard

Le ministre Denis Lazure, des Affaires Sociales, rencontrera la population en générale à l'occasion d'une assemblée publique qui se déroulera le 22 février à 20.00 hres à l'Eglise St-Sacrement de Hauterive.

Cette nouvelle a été confirmée jeudi dernier au grand plaisir du Comité régional des services de la Santé qui lui avait lancé l'invitation.

Ce nouveau comité, dont le président est M. Yvon Comtois, a adressé plusieurs télégrammes la semaine dernière à différentes personnalités du gouvernement provincial. MM. Lucien Lessard et Denis Lazure ont été ainsi informés que "le comité régional des services de santé entend saisir l'opinion publique régionale de sa volonté de tout mettre en oeuvre pour que la décision du Dr. Lazure se concrétise dans les plus brefs délais...".

Le comité régional dit s'inquiéter de la tournure des événements relatifs à la vocation des hôpitaux de Baie Comeau et de Hauterive. Il commente dans un télégramme adressé au Journal Plein Jour en date du 6 février 1978 que par les procédures en injonction, les administrateurs de

Hôpital Général de Baie Comeau retardent ainsi les soins hospitaliers auxquels a droit la population de notre région.

En plus des ministres Lazure et Lessard, un porte-parole du Comité régional des services de santé rapporte que des fonctionnaires

attachés au projet des hôpitaux, pourraient également être présents pour donner toutes les informations nécessaires.



L'HÔPITAL GÉNÉRAL, ON L'A! ON LE GARDE! LA DÉCISION DU MINISTRE LAZURE EST INACCEPTABLE POUR LA RÉGION

Le Comité pour la sauvegarde de l'hôpital à Baie-Comeau tient à informer toute la population de la région de la nature et des raisons profondes de sa réaction face au renversement de situation dans le projet des services hospitaliers à Baie-Comeau et à Hauterive.

Pour comprendre son attitude, il est important que chacun se donne la peine de reviser les événements depuis 1970, et surtout depuis le 9 décembre 1976.

De 1970 à 1976:

Après avoir fait tous les deux une demande d'agrandissement de leur hôpital respectif, les deux conseils d'administration travaillent à un projet commun, sous la recommandation du Ministère des Affaires sociales.

Le 9 décembre 1976:

TOUS S'ENTENDAIENT SUR UN PROJET "RÉGIONAL", sérieux, reposant sur des études techniques poussées: un centre hospitalier à deux pavillons distincts, un pavillon pour les soins chroniques à Hauterive au coût de \$2,800,000. et un pavillon pour les soins aigus à Baie-Comeau au coût de \$3,200,000.
LES DEUX CONSEILS D'ADMINISTRATION ET LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES SIGNENT CONJOINTEMENT LE PROTOCOLE D'ENTENTE.

Le 9 février 1977:

UN TÉLÉGRAMME EN PROVENANCE DE QUÉBEC ORDONNE L'ARRÊT DES TRAVAUX A 2 JOURS DE LA SIGNATURE DU CONTRAT AVEC LES ENTREPRENEURS.

Sous prétexte que notre député-ministre veut obtenir 50 lits de plus. Et la Corporation de l'H.G. de Baie-Comeau a cru naïvement aux bonnes intentions du ministre Lessard.

Le 4 avril 1977:

SANS CONSULTATION AUCUNE AVEC BAIE COMEAU ET SANS AVERTISSEMENT, ON CHANGE LA VOCATION DES HÔPITAUX.

Le 2 mai 1977:

Devant la tournure des événements et la légèreté avec laquelle on manipule ce projet, **PAR MESURE DE PRÉCAUTION**, Baie-Comeau décide de revenir au statu quo, et d'opérer son hôpital comme avant.

Le 2 juin 1977:

Le ministre, Lazure explique sa décision: **IL S'EST FIÉ À SON FLAIR, IL N'AVAIT PAS BESOIN D'ÉTUDES ÉLABORÉES POUR PRENDRE UNE TELLE DÉCISION**, a-t-il dit, dans une entrevue de 17 minutes.

Hauterive aura un pavillon pour soins aigus, au coût de \$3,200,000, pour 145 lits; Baie-Comeau un pavillon pour soins chroniques, au coût de \$800,000, pour 90 lits. Pour y parvenir, on fera de la place en éliminant les services que les citoyens considèrent comme essentiels (urgence, clinique externe, laboratoire, radiologie) et on entassera les malades dans l'espace donné.

BAIE COMEAU TENTE PAR TOUS LES MOYENS DE RENCONTRER LES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES, MAIS EN VAIN.

Le 4 décembre 1977:

Devant un **SILENCE LONG DE 6 MOIS**, la Corporation de l'H.G. de B.C. n'a pas d'autre choix que **D'AVOIR RECOURS AUX TRIBUNAUX POUR FORCER LES PARTIES IMPLIQUÉES À FOURNIR DES EXPLICATIONS VALABLES SUR LE NON-RESPECT DU PROTOCOLE D'ENTENTE.**

Le 14 décembre 1977:

Le gouvernement actuel accorde \$5,200,000, à Hauterive pour ses réaménagements, \$2,000,000, de plus. Il faut croire que les études techniques sont plus avancées à ce moment, ou... Il annule également les deux arrêtés en conseil de 1974. Et **DE BAIE COMEAU, MEME PAS D'ALLUSION**. Encore moins d'explications.

Le 25 janvier 1978:

La Corporation décide d'informer ses membres et toute la population de Baie-Comeau de la situation plus qu'inquiétante de l'hôpital de Baie-Comeau. Une assemblée spéciale attire plus de 1000 personnes parmi lesquels plusieurs ne réussissent pas à se trouver une place dans l'agora.

LA DÉCISION DE NOTRE GOUVERNEMENT EN PLACE EST INACCEPTABLE POUR LES GENS DE LA RÉGION.

INACCEPTABLE parce qu'un PROTOCOLE D'ENTENTE, c'est un CONTRAT, comme n'importe quel autre contrat;
SIGNÉ, comme n'importe quel autre contrat;
DEVANT ÊTRE RESPECTÉ, comme n'importe quel autre contrat.
ET ON NE L'A PAS RESPECTÉ, SANS LE CONSENTEMENT DE BAIE COMEAU...

INACCEPTABLE parce qu'on ne peut entasser 96 patients à long terme dans un hôpital pouvant contenir 70 lits.
CE N'EST PAS LA UN HÔPITAL ADÉQUAT POUR DES MALADES CHRONIQUES...

INACCEPTABLE parce que \$800,000, serviront à faire disparaître des services que la population considère comme essentiels.
NULLE TRACE D'URGENCE, DE CLINIQUE EXTERNE, DE LABORATOIRE, DE RADIOLOGIE, dans la nouvelle orientation imposée.

INACCEPTABLE parce qu'ON BALAIE D'UN REVERS DE LA MAIN UN PROJET "RÉGIONAL", fruit de 5 années d'études, au coût de \$1,000,000., et de beaucoup de sueurs... **PROJET RÉGIONAL QUI ÉTAIT SUR LE POINT DE SE RÉALISER ET QUI AURAIT ÉTÉ TERMINÉ EN JUILLET 1978.**

VOILA POURQUOI LA POPULATION DE BAIE COMEAU N'A PLUS CONFIANCE.

C'EST CLAIR:

SI ON NE VEUT PAS RESPECTER LE PROJET RÉGIONAL ACCORDÉ D'UN COMMUN ACCORD LE 9 DÉCEMBRE 1976 (protocole d'entente), LA POPULATION DE BAIE COMEAU GARDE SON HÔPITAL GÉNÉRAL.
Elle ne veut pas qu'on touche à un seul mur de l'hôpital tant que le gouvernement n'aura pas répondu à ses désirs.

Certaines gens sont surpris et même offusqués de voir la réaction de Baie-Comeau. Ces même gens devraient plutôt être surpris de ne pas voir tout le monde se révolter devant une telle attitude et une telle décision de la part du gouvernement.

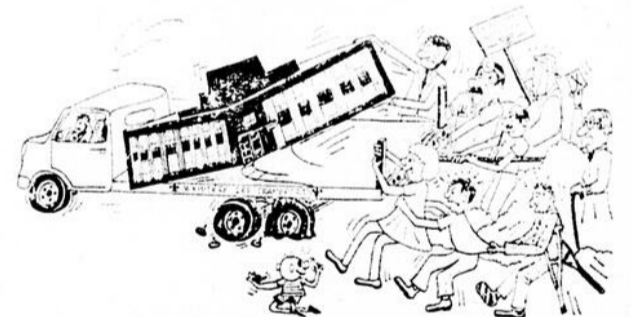
Une réaction régionale aurait été beaucoup plus normale et plus saine devant un tel renversement de décision, et Baie-Comeau aurait dû être en droit d'attendre un **APPUI DE TOUTE LA RÉGION DANS LES DÉMARCHES ENTREPRISES POUR FAIRE RESPECTER LES ENTENTES PRÉCÉDEMMENT CONCLUES ET QUI DEVAIENT DOTER LA RÉGION D'UN CENTRE HOSPITALIER DES PLUS SATISFAISANT.**

Le Comité pour la sauvegarde de l'hôpital Baie-Comeau
PAR: Laurent Racine, président
Raymonde Carrier, publiciste.

L'HOPITAL GENERAL, ON L'A! ON LE GARDE!

NOTA BENE

Le comité est à la disposition de toutes les municipalités groupements ou associations de la région pour répondre à toutes leurs interrogations sur l'affaire des hôpitaux. Les membres de la Corporation de l'H.G. de B.C. nous ont assurés de leur aide, si nécessaire.



CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

BUT: Amasser des fonds pour financer la lutte pour la sauvegarde de l'hôpital de Baie Comeau.

OBJECTIF: \$25,000

DATE: du 16 au 22 avril

Notre comité vous invite à rejoindre le Comité pour la Sauvegarde de l'Hôpital de Baie Comeau.

LA PETITION: Du comité pour la Sauvegarde de l'hôpital de Baie Comeau.

BUT: exprimer la ferme volonté de la population de conserver un hôpital Général à Baie Comeau.

QUI PEUT SIGNER: Les 18 ans et plus de toute la région.

MISE EN GARDE: Le Comité Régional des Services de Santé fait circuler présentement une pétition qui est l'opposé de notre but. Lisez bien afin de signer la pétition qui exprime votre position.

REGLEMENTS

1. Des bulletins de participation à ce concours sont disponibles après tout achat dans chaque magasin;
2. Ces bulletins de participation (reçu-concours) ne sont valides que pour la semaine même ou a été effectuée l'achat;
3. Toute personne ayant plus d'un (reçu-concours) par achat ne sera pas éligible;
4. Toute personne âgée de 18 ans et plus peut participer à ce concours à l'exception des employés du Centre Régional Manicouagan et de leurs familles immédiates y compris les propriétaires et employés des magasins; et des administrateurs et leurs conjoints des Immeubles Hamel Savard et de Fabricant et du garage Alban Levesque;
5. Les clients des Immeubles Hamel Savard et du garage Alban Levesque qui auront transiger avec ceux-ci pendant la période du 1er août 1977 au 16 juin 1978 seront éligibles à recevoir des (reçu-concours); cependant, aucun montant ne sera remboursé;
6. Les gagnants cèdent tous leurs droits quant à la publicité relative à cette promotion;
7. Le gagnant de chaque prix devra répondre à une question d'habileté;
8. A chaque semaine, des bulletins de participation (reçu-concours) seront pignés au hasard et la valeur mentionnée des achats apparaissant sur lesdits bulletins sera remboursée à la personne dont le nom y sera inscrit (montant maximum de \$50,000) et ceci si la personne est présente et en possession de la facture dont le montant apparaît sur le "reçu-concours";
9. Lesdites pignes se feront à tous les jeudis et vendredis à 19:30 heures et les samedis à 14:00 heures, sur la promenade du Centre Régional Manicouagan;
10. A chaque jeudi, tous les bulletins de participation gagnants seront validés et déposés dans une boîte scellée et lesdits bulletins rendront leurs propriétaires éligibles au tirage d'un 1er prix: une maison telle qu'érigée au Centre Régional Manicouagan; 2e prix: une voiture "Mercury Zephyr 1978"; 3e prix: 1 voyage à Freeport, Bahamas, pour deux personnes pendant une semaine;
11. Le gagnant de ce tirage devra répondre à une question d'habileté;
12. Le gagnant devra accepter toutes les ententes et règlements contenus dans les conventions entre les Immeubles Hamel Savard, le Fabricant et la Corporation des Marchands du Centre Régional Manicouagan;
13. Le tirage final se fera le samedi 17 juin 1978;
14. Une période de 60 jours sera allouée au gagnant pour élever la maison sur le terrain du centre Régional Manicouagan;
15. Le gagnant de la voiture devra payer lui-même la taxe de vente. La Corporation des Marchands du Centre Régional Manicouagan se réserve le droit de modifier ces règlements.

LA MAISON DE VOS RÊVES



en collaboration avec

**IMMEUBLES
HAMEL SAVARD INC.**

centre régional manicouagan

**HEURES DE VISITE: TOUS LES JOURS 19:30 À 21:00
JEUDI VENDREDI 19:00 À 21:00**

Un représentant sera sur place pour vous faire visiter

PROMOTION 25^{ème} ANNIVERSAIRE



VENDUE PAR Mercury Zephyr 1978



**GARAGE
ALBAN LEVESQUE**

DEPOSITAIRE
Lincoln - Mercury et des camions Ford

**2^{ème}
PRIX**

**3^{ème}
PRIX**

OFFERT PAR:



1 voyage à Freeport aux Bahamas pour 2 personnes, 7 jours et 7 nuits.



**LES BULLETINS DE PARTICIPATION À CE CONCOURS
SONT DISPONIBLES APRÈS TOUT ACHAT DANS
CHAQUE MAGASIN**

**MEUBLÉE
PAR VOTRE GRAND
MAGASIN**



**ÉCLAIRÉE
PAR
boiteau
luminaire**

Conseiller en éclairage

DÉCORÉE

PAR
Boutique

Le Coussinet

Spécialiste en décoration intérieure

**LES TRAVAUX DE
PEINTURE SONT UNE
GRACIEUSÉTÉ DE
DARIUS GENDRON,
entrepreneur-peintre**

Baie-Trinite ferme le poste d'inspecteur municipal pour des raisons budgétaires

Par Paul Fortier

Afin d'économiser un salaire annuel de \$1,080.00, la municipalité de Baie-Trinite a décidé d'aviser bientôt son inspecteur municipal, monsieur Napoléon Chassé, qu'elle n'aura plus besoin de ses services. C'est ce qui est ressorti de la dernière assemblée municipale de l'endroit, mardi le 7 février 1978.

Baie-Trinite a annoncé cette décision en prenant la résolution de répartir les rôles de monsieur Chassé à chacun des six conseillers municipaux. Ainsi, monsieur Raymond Deslauriers s'occupera des plaintes à propos des licences, permis, taxes, rôles d'évaluation foncière et autres. Pour sa part, Georges Gagnon sera chargé des dossiers d'aqueducs et d'incendie.

Par ailleurs, messieurs Lorrain Bouchier et Fernand Gaudreault travailleront aux loisirs et aux sports tandis que Roger Chiasson et Benoit Côté s'occuperont de la voirie, de l'éclairage des rues et de l'hygiène municipale.

En entendant l'acceptation de la résolution, monsieur Chassé est bondi de son siège et a fait savoir son mécontentement au conseil municipal. Estimant qu'il avait toujours fait son travail adéquatement, il a été déçu d'apprendre la décision, attendant de recevoir son avis officiel afin d'arrêter ce travail.

Légalement parlant, d'après la secrétaire municipale, madame Monique Chouinard, la loi stipule qu'il est du devoir d'un village d'avoir un inspecteur municipal, mais ce n'est pas une obligation.

La chambre de commerce de Baie-Comeau reçoit M. Claude Ryan

A l'occasion d'un souper-bénéfice Lundi le 20 février 1978 au Manoir Comeau à 19h00.

Le bilan des activités de M. Ryan, avant qu'il ne se présente comme candidat à la chefferie du parti Libéral se présente comme suit:

CLAUDE RYAN
Editorialiste et directeur-gérant du DEVOIR.
Marié - 5 enfants.

ETUDES:
Etudes classiques au Collège de Ste-Croix (1937-1944)
Etudes à l'École de Service social de l'Université de Montréal (1944-46)
Etudes en Histoire de l'Église - Université pontificale grégorienne de Rome (1951-52)

ACTIVITES:
- Président de l'Institut canadien d'Éducation des adultes de 1955 à 1961.
- Secrétaire national de l'Action catholique canadienne; secteur de langue française, de 1945 à 1962.

- Président du comité d'étude sur l'éducation des adultes, ministère de l'Éducation du Québec 1962-63.
- Membre du conseil d'administration de la Presse Canadienne 1964-1971.
- Membre de "Canadian-American Committee" section canadienne.
- Directeur-gérant du Devoir et de l'Imprimerie Populaire Ltée depuis mai 1964
- Editorialiste au journal Le Devoir depuis 1962.

DISTINCTIONS
Prix de l'editorial du National Newspaper Award pour l'année 1964.
Prix du National Press Club - février 1965.
Prix du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs (Human Relations Award) 1966.
Prix du Comité ouvrier juif du Canada (en reconnaissance de son dévouement à la cause des droits de l'homme) janvier 1969.
Prix Quill du Windsor Press Club, pour contribution particulière au journalisme canadien, mai 1971.
Nommé au Canadian News Hall of Fame, avril 1968.



HOPITAL RÉGIONAL ASSEMBLÉE PUBLIQUE

LE COMITE RÉGIONAL DES SERVICES DE SANTÉ VOUS INVITE À UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE QUI SE TIENDRA LE MERCREDI 22 FÉVRIER 1978 EN LA SALLE DE L'ÉGLISE ST-SACREMENT DE HAUTERIVE À 22:00 HRS. LORS DE CETTE RENCONTRE OÙ DES PERSONNALITÉS DE MARQUE, TELLES QUE LE MINISTRE DENIS LAZURE, LE MINISTRE LUCIEN LESSARD ET QUELQUES AUTRES, SERONT INVITÉS À PRENDRE PAROLE. TOUTE LA LUMIÈRE SERA FAITE SUR LES ÉVÉNEMENTS ENTOURANT LE DOSSIER DE L'HÔPITAL RÉGIONAL

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉSENCE POUR CETTE ASSEMBLÉE

COMITÉ RÉGIONAL DES SERVICES DE SANTÉ

296-3914

Laiterie Laval Ltée
224 Lasalle
Baie-Comeau
Crème glacée,
lait, crème jus, liqueurs

NAISSANCES DE LA SEMAINE

Baie-Comeau

3 fév.: Sylvie & Valois Turcotte, B.C., garçon
3 fév.: Lili et Yvon Deschênes, B.C., garçon
3 fév.: Denise Ducasse, B.C., fille
4 fév.: Rose Éric et Maurice Sennéville, H.R., fille
6 fév.: Nicole et Jean Leduc & C., garçon
6 fév.: Lise et Pierre Côté B.C., garçon
7 fév.: Carmen et Yvan Laverdière B.C., garçon
8 fév.: Christiane et Silva Dautour, H.R., garçon
9 fév.: Diane et Jean Yves Bourgois, Forest., fille
9 fév.: Francine et Jean Luc Duguay Rag., fille

Hauterive

4 fév.: Anne et Antonio Dalpizzol, Buis., garçon
5 fév.: Jeanette et Jean Luc Turcotte, H.R., fille
6 fév.: Louise et Ronald Gauthier H.R., garçon
7 fév.: Marielle et Yvan Gagnon H.R., garçon
7 fév.: Suzanne et Jean-Paul Truchon, Pte. Leb., garçon

AU CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTERIVE: LE CALME APRES LA TEMPÊTE

Avec son dossier d'aqueduc et d'égout

FRANQUELIN

EST DANS

UNE IMPASSE

PAR: PAUL FORTIER

Il en coûterait approximativement \$637.00 annuellement à chaque usager pour que la municipalité de Franquelin puisse avoir un nouveau système d'aqueduc et d'égout.

C'est ce que Franquelin a été déçue d'apprendre en recevant une lettre du ministre des Affaires Municipales Guy Tardif, adressée le 29 décembre au "Sept Cantons-Unis du Saguenay (ancien nom de Franquelin).

Dans le cadre de son programme PAIRA, le Québec est prêt à déboursier la somme de \$1,734,840.00, soit 72.1% du total de la prévision des coûts. Franquelin devra déboursier le reste, ce qu'elle ne pourrait probablement pas faire.

Afin d'étudier la question de plus près, le conseil municipal de Franquelin songe sérieusement à rencontrer le ministre des Transports et député de

Saguenay Lucien Lessard. Cette impasse, dans laquelle se retrouve Franquelin, pourrait se régler, comme on l'a laissé entendre lors de l'assemblée municipale du 8 février, si le gouvernement ajoutait au montant prévu.

"LA POPULATION DESERTE FRANQUELIN".

Petit à petit, tel que nous l'a expliqué le secrétaire municipal Bertrand Gagnon, les habitants de Franquelin quittent le village. L'une des principales raisons de ce phénomène vient de la mauvaise qualité de l'actuel système d'approvisionnement en eau.

La population de Franquelin est actuellement composée, en majeure partie, de rentiers, les jeunes ne demeurant pas au village très longtemps. Le conseil municipal cherche donc à faire du développement, et le projet d'aqueduc et d'égout en est un rouage important.

Le comité régional Côte-Nord de Radio-Québec:

Compte-rendu de ses activités

Par: Jean Garon

Les difficultés que connaît le Comité Régional de Radio-Québec Région Côte Nord (09) pour la régionalisation des services de cette centrale, sont arrivées à leur point culminant. Présentés sous forme de requête, les efforts des comités régionaux depuis leur existence, sont entre les mains de hautes instances. Entre temps, le comité régional Côte-Nord diffuse les trois émissions qu'il a réalisées cette année.

Un représentant du comité d'implantation de Radio-Québec de la Côte-Nord, M. Carl Barthe, a expliqué les difficultés pour la régionalisation d'un tel service. Il a exposé les faits en laissant paraître le caractère incertain de la situation actuelle. Le comité préconise une prise en charge et une prise de conscience du milieu par les gens du milieu.

Les comités régionaux ont travaillé très fort a révélé M. Barthe pour l'implantation de Radio-Québec à l'échelle provinciale. Réunis en assemblée générale, les comités ont préparé sept résolutions pour inscrire cette régionalisation. Ces résolutions ont fait part du désir des comités régionaux d'être reliés au

central de Radio-Québec tout en ayant une certaine autonomie et de jouir d'une participation dans les grandes orientations. Les comités attendent le verdict de Radio-Québec, d'ici une quinzaine de jours.

Le comité régional Côte Nord de Radio-Québec a oeuvré aussi par différentes études et recherches sur le dossier de la régionalisation. Il a également profité de son dernier mandat pour produire trois émissions d'une demie heure sur la Côte Nord et de dire M. Barthe, malgré l'existence de quelques petits défauts, elles reflètent bien des images typiques de la Côte Nord.

Finalement, les comités régionaux de Radio-Québec espèrent voir se réaliser la régionalisation tant attendu, afin de permettre aux régions d'avoir un outil de communication, régi par les gens du milieu à des fins éducatives et culturelles.

LANCEMENT DES 3 FILMS

Présentées dans une série intitulée "Vers un pays à notre goût" le réalisateur des trois émissions, M. Daniel Lesaulnier, a donné quelques commentaires

sur les objectifs de chacune d'elles.

Le premier film "Clarke City ou la prise de conscience" démontre un exemple typique des villes de la Côte Nord, où la population est dépendante des industries qui s'y implantent. Si un industrie ferme ses portes, souvent l'agglomération qu'elle avait provoqué se démentelle. Pour l'avoir vécu, les habitants de Clarke City prennent conscience de ce problème et tentent actuellement de mettre en branle une action communautaire, d'où l'importance de développer un sentiment d'appartenance.

Le deuxième "L'enracinement" présente deux personnes qui travaillent aujourd'hui à l'intégration sociale de la Ville de Sept-Îles, d'abord une mère de 11 enfants puis une Montagnaise qui a connu l'expérience du monde des blancs. Elles ont remise en question tout leur système de valeur afin de prendre conscience de ce qui leur importait sur la notion de vivre. En apprenant aux gens à vivre leur contexte social, elles contribuent à l'humanisation des villes champignons. Donc, l'implication au milieu favoriserait la stabilité de la société.

Le troisième film, tourné à Baie-Comeau "Ce que tu verras ici, tu ne le verras pas ailleurs", offre un tout autre aspect d'implication au milieu. Il présente un groupe de musiciens qui ne sont pas préoccupés par le monde extérieur car ils se satisfont de leurs conditions de vie. Pour eux, le contexte socio-culturel des municipalités de la Côte-Nord présente leur patrimoine comme étant typique à cette région du Québec.

Ces trois émissions seront télédiffusées aux différentes antennes du 13 février au 8 mars.

Pssst..

NOS
VÊTEMENTS
DE PRINTEMPS
SONT ARRIVÉS

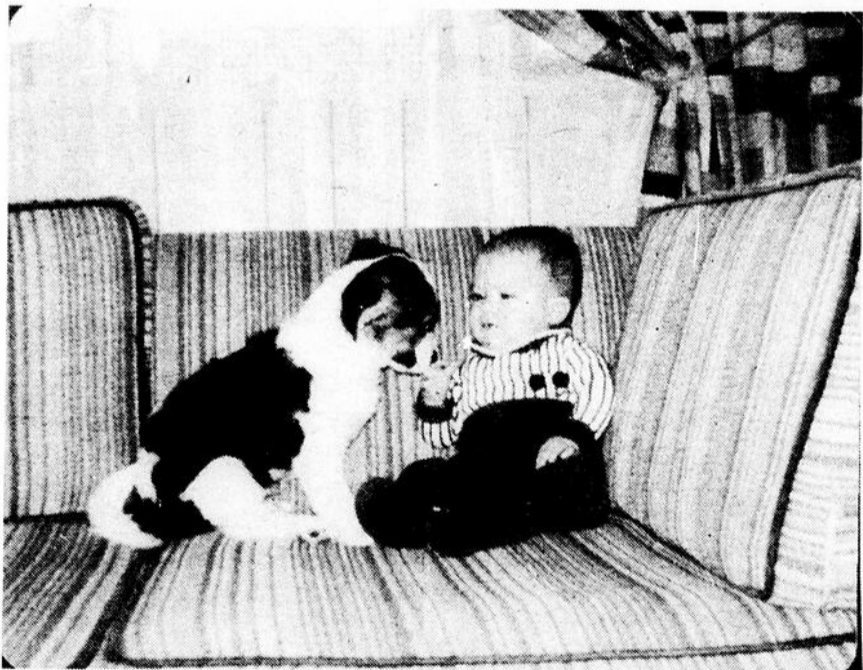
QU'ON SE
LE DISE!

Pour Messieurs
et Mesdames

Chez
Harris

872 de Puyalon
Hauterive

LE BÉBÉ DE LA SEMAINE



Edith âgée de 5 mois est le bijou de Normand et Huguette Belzile de Les Buissons.

Courtoisie de :

Dépanneur A.P.H. Inc.

MAINTENANT LICENCIÉ

D'la bière froide pour tout le monde

182 Damase Potvin Baie-Comeau

296-3180

c'est la nôtre



Ida Beaulieu, vendeuse conseillère chez Fabric Ville.

Une commandite de :

Laflèche Auto

Vente: 589-3714

Pièces: 589-9866

A la polyvalente des Baies:

BIEN QUE PROMETTEUR, LE LIVRE VERT DOIT DEMONTRER SON PRAGMATISME

Les programmes de consultation populaire que propose le gouvernement Québécois, ont pour but de stimuler une action de masse. La consultation du Livre Vert sur l'Éducation n'échappe pas à cet objectif, puisque déjà, une bonne portion de la population concernée répond à l'appel. Ainsi, par exemple, on a pu assister mardi dernier à la Polyvalente des Baies, à une avant première qui a permis à plusieurs d'entrevoir quelques changements dans le domaine de l'éducation.

La première phase de la consultation du Livre Vert de l'Éducation, particulièrement pour le niveau secondaire, a réuni à la polyvalente des Baies, quelques 175 personnes. Cette journée avait pour

objectif de faire répondre les consultants à certaines questions précises présentées dans le questionnaire du ministère.

Le comité organisateur, composé de parents, professeurs, étudiants et membres de la direction, avait prévu la présentation d'un diaporama pour entamer la journée. Par la suite, une quinzaine d'ateliers devait se former et, munis du Livre Vert et du questionnaire, ceux-ci se sont regroupés respectivement entre parents, étudiants, professeurs et directeurs pour sortir le pour et le contre de certaines questions.

La participation était assez représentative de quelques avis, puisqu'on y a enregistré 31 parents, 4 membres

de la direction, 88 professeurs, 6 non-enseignants, 45 étudiants et 2 commissaires. Le plénière s'est poursuivie par la présentation des commentaires sur les différents aspects de l'éducation. Finalement, les votes qui ont été pris, ont pu être compilés au fur et à mesure, permettant ainsi à l'assemblée de couvrir tout le programme de la journée.

LES RESULTATS:

Pour démarrer la discussion sur le Livre Vert, une première interrogation portait sur le degré de satisfaction ou d'insatisfaction face au système de l'éducation du Québec (niveau secondaire). Les résultats ont révélé qu'environ 80% des personnes présentes étaient plutôt satisfaites de l'école Québécoise (137). Toutefois, 120 d'entre elles se montraient également favorables à ce que propose le livre vert, à savoir: "Redressement ici et là, plutôt que bouleversement".

L'hypothèse de diviser le cours secondaire en deux parties distinctes, a recueilli majoritairement les faveurs de l'assemblée (165 / 175). Dans la mesure où cela permettrait d'élargir la formation sur les matières de base et d'acquérir la formation d'une profession avant d'aller sur le marché du travail, la majorité s'entendait à ce que les trois

premières années soient consacrées à la formation générale et que les deux ou trois dernières années permettent plusieurs choix de formation.

Quoique l'ensemble était en faveur d'une telle division, on en était tout de même pas prêt à admettre la présence de deux comités d'école et de deux personnels de direction différents. A leur avis, cela amènerait trop d'inconvénients pour les effectifs en place (parents, professeurs, étudiants, bâtisse, etc...).

Dans l'optique d'une plus grande participation des parents dans certaines décisions à l'école, 113 personnes se sont dites en accord avec la proposition à condition que ce soit en collégialité. Il s'agirait à prime abord d'identifier les champs de responsabilités des parents car à leurs dires, eux aussi ont leurs mots à dire.

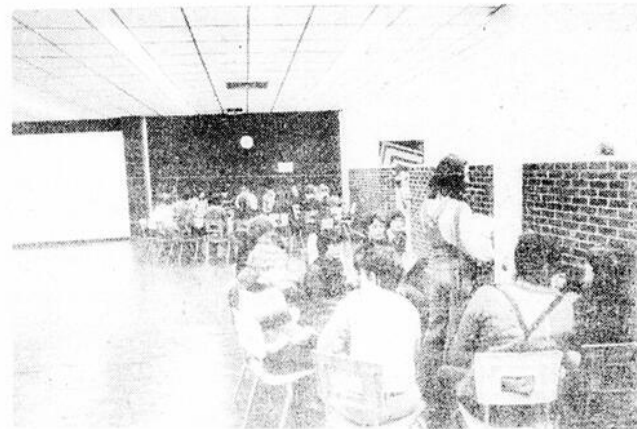
Globalement, les programmes d'étude plus précis, l'évaluation de qualité, une meilleure communication entre écoles et parents, une communication plus fréquente entre les groupes d'individus et une administration scolaire plus décentralisée, seraient de nature à améliorer la qualité de l'éducation. D'après les résultats du vote de l'assemblée, ce qui primerait sur-

tout, c'est la décentralisation des pouvoirs (122 / 175).

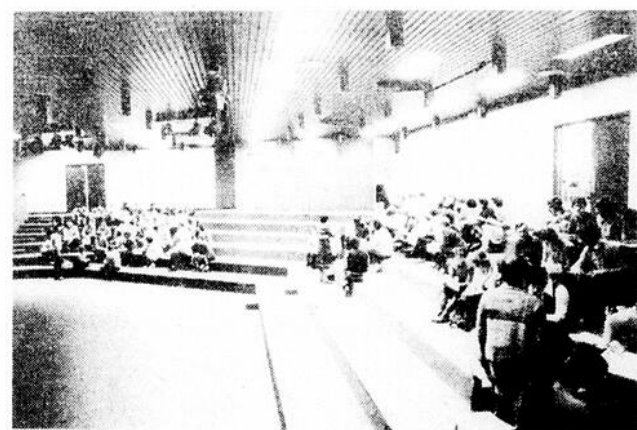
Après cette première séance de consultation, l'opinion populaire laisse croire que le débat engagé sur le livre vert peut favoriser des changements à l'éducation actuelle. Tout en préconi-

sant des politiques précises à l'égard de quelques redressements du système scolaire, le livre vert reste ouvert aux suggestions. L'on semble toutefois espérer que cette consultation n'aura pas été tenue uniquement pour la forme mais qu'on en arrive à des solutions pratiques.

Par: Jean Garon



Les étudiants aussi on leur mot à dire.



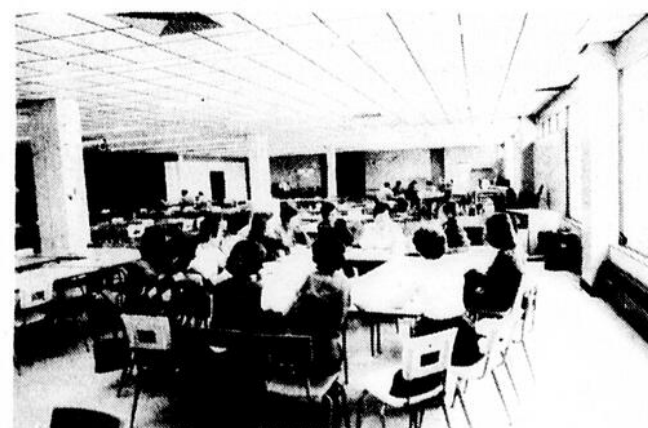
Les quelques 88 professeurs de la Polyvalente des Baies, se consultant sur des questions pédagogiques du Livre Vert.



Près de 200 personnes ont assisté à la consultation du Livre Vert, tenue à la Polyvalente des Baies.



C'est sous la conduite de Mme Andrée Desrosiers appuyée de Mme Marie-Andrée Lanteigne que s'est déroulée la discussion du Livre Vert.



Consécutivement attablés, 2 groupes de parents vivement intéressés par le Livre Vert. A l'extrême gauche, les membres de la direction de la Polyvalente.

où immatriculer votre véhicule automobile tout en contribuant au régime d'assurance automobile

Quebec I.V.A.

Dans votre région

CAISSES POPULAIRES

- Aganish
- Baie-Comeau [comptoir]
- Godbout
- Hauterive [comptoir]
- Havre Saint-Pierre
- Longue-Pointe-de-Mingan

BUREAUX À COMMISSION

- M. Léopold Carbonneau, Natashquan
- Mme Louis Marceau, Forestville
- M. Grégoire Letemplier, Blanc Sablon
- Mme Lucette Guimond, boul. LaSalle, B.C.
- M. Yvon Savard, boul. Laflèche, Hauterive.

BUREAUX GOUVERNEMENTAUX

- Centre commercial Laflèche, Hauterive
- 665, rue Brochu, Sept-Iles.

Ministère des Transports
Bureau des véhicules automobiles

"Opération Papou": Projet de recyclage des déchets de papier dans la région

Par: Jean Garon

Dans le cadre du projet Canada au Travail, un projet sur la récupération des papiers a débuté ses travaux à Baie-Comeau et Hauterive le 6 février dernier. Le projet est parrainé par la Jeune Chambre de Baie-Comeau - Hauterive et le promoteur en est M. Romain Desrosiers.

Répondant au nom de "Opération Papou", le projet visant la création éventuelle d'une entreprise de recyclage des papiers, cartons, journaux, etc...favorise la création de nouveaux emplois, tout en tentant une relance pour l'économie de la région.

Ce projet à but non lucratif enquêtera dans un premier temps, sur la quantité de papier pouvant être récupérée. En visitant une population déterminée (maisons privées, commerces et in-

dustries), les enquêteurs seront à même de considérer la rentabilité d'une telle entreprise.

Pendant trois semaines, 75 familles de Baie-Comeau et 75 familles de Hauterive seront visitées pour la récupération de leurs déchets de papier (uniquement de papier). Cette étape complètera une partie de l'étude du projet "Opération Papou". Les familles sélectionnées seront avisées de la marche à suivre. Le groupe compte donc sur la bonne collaboration de la population en général.

le projet s'étendra sur une période de 18 semaines et emploiera les services de 4 personnes de la région plus le responsable M. Romain Desrosiers de la Jeune chambre de Baie-Comeau - Hauterive. L'objectif du projet a-t-on précisé, n'est pas la création d'une industrie de recyclage des déchets mais un projet de recherche.

La Commission Scolaire Régionale du Rivage et la consultation du Livre Vert

OU EN EST-ON?

Par: Jean Garon

La Commission Scolaire Régionale du Rivage a entendu à la dernière réunion de l'exécutif, le directeur des relations publiques de la Commission, M. Conrad Charbonneau, sur les démarches qui ont été effectuées en vue de la consultation du Livre Vert de l'Éducation.

Un comité coordonne actuellement toutes les activités des écoles sur la consultation. L'exécutif de la Commission Scolaire du Rivage a demandé à M. Charbonneau de leur annoncer les dates des rencontres, où les écoles s'affairaient à cette consultation. La Commission d'ailleurs, s'est chargée d'établir un horaire en consé-

quence puisqu'aux dires de M. René Desilets, il appartient à la Commission de prendre de telles décisions.

M. Charbonneau a de plus expliqué ce qui a été fait par l'Association des Commissions Scolaires, en précisant que cinq ateliers ont été formés pour le colloque du 11 et 12 février à Sept-Îles.

Dans une entrevue téléphonique, M. Charbonneau a révélé que le conseil des commissaires avait déjà entrepris l'étude du Livre Vert et qu'il s'attardait présentement aux questions présentées sur le Livre Vert pour finalement produire un mémoire sur cette étude. Somme toute, la consultation va bon train et est entreprise dans tous les secteurs de l'éducation.

Les hôpitaux de la Côte-Nord parlent des soins prolongés

Une semaine de sensibilisation aux soins prolongés se tient actuellement jusqu'au 18 février dans les Hôpitaux de la Côte-Nord. Sous le thème "La vie c'est l'espoir", cette semaine a débuté dimanche le 12 février par la "Journée des malades".

Dans son deuxième bulletin d'information, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte Nord explique que "cette période de réflexion a pour but de sensibiliser encore davantage la population, le personnel hospitalier ainsi que la famille des bénéficiaires à la réalité des soins prolongés."

ciaires à la réalité des soins prolongés."

Les hôpitaux de Les Escoumins, Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Îles, Havres St-Pierre et de Blanc-Sablon ont, au total, 105 lits à la disposition des malades nécessitant des soins prolongés.

Tel que l'expliquait au téléphone, monsieur Gabriel Rioux du C.R.S.S.S 09, chacun des centres hospitaliers voit à préparer et organiser ses propres activités.

A l'Hôtel-Dieu de Hauterive et à l'Hôpital Général de Baie-Comeau, les activités seront sensiblement les mêmes. En effet, les établissements organisent des visites spéciales, font la projection de films et offrent également des repas spéciaux aux malades. On sait que l'Hôpital de Hauterive compte 12 lits affectés aux soins prolongés alors que celui de Baie-Comeau en dénombre 10.

Cette semaine a été lancée officiellement par le ministère des Affaires Sociales.

Par: Paul Fortier

Dans son premier bulletin d'information, le C.R.S.S.S révèle la constitution du nouveau comité administratif pour le mandat, il se compose de:
Président: Jacques Bérubé (Campus Manicouagan de Hauterive)
Directeur: Jules Pelletier (Centre Hospitalier de Hauterive)
Directeur: Claude Roy (Hôpital St-Alexandre, les Escoumins)
Directeur: Jean-Marc Maloney (Hôpital de Sept-Îles)
Dir. Général: Claude Boissjoli (C.R.S.S.S. 09)

Prenez 4 jours de CHASSE à Anticosti



VOYAGE DE CHASSE AU CERF DE VIRGINIE, À LA RÉSERVE ANTICOSTI

Le tarif de \$900.00 par personne comprend:

- 5 jours à l'île, dont 4 jours de chasse.
- Tous les repas et l'hébergement à la réserve.
- Possibilité de deux (2) chevreuils par chasseur.
- Service de guide (1 guide pour 2 chasseurs).
- Transport en avion aller-retour Mont-Joli/Anticosti.
- Déplacements terrestres dans la réserve Anticosti.
- Transport du gibier jusqu'à Mont-Joli.

Du 4 septembre au 30 novembre 1978, les grands sportifs de la chasse se mesureront à un gibier de taille: le cerf de Virginie, communément appelé chevreuil. L'île d'Anticosti compte l'un des plus denses troupeaux, mais attention: les chasseurs seront choisis par ordinateur lors d'un tirage électronique au début d'avril 1978. Il faut donc faire vite et s'inscrire dès maintenant.

* EN SUS: permis de chasse au cerf de Virginie émis sur place.

Modalités d'inscription

1. Se procurer une formule d'inscription à l'un des nombreux bureaux du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

2. Compléter et faire parvenir cette formule, avant le 7 mars 1978, à:
Service de l'accueil et des réservations
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
C.P. 8888, QUÉBEC - G1K 7W3

La formule d'inscription vous fournira tous les renseignements, règlements et modalités concernant le tirage au sort électronique et l'attribution des réservations.



Prenez l'tour du Québec  Parcs Québec

Baie-Trinité désire un débarcadère pour le Georges Alexandre Lebel

La municipalité de Baie-Trinité tient beaucoup à son projet d'un débarcadère pour le bateau-rail et depuis le mois de janvier, elle a multiplié ses contacts avec différentes autorités afin de faire progresser le nouveau dossier.

Depuis le début de l'année, Baie-Trinité a déjà fait la demande pour que l'on étudie le Projet d'Aménagement portuaire qui recevrait le traversier bateau-rail Georges Alexandre Lebel. Elle a ainsi rencontré le ministre Lucien Lessard, à l'intérieur de sa tournée de comté et écrit au ministre fédéral des Transports Otto Lang ainsi qu'au député de Manicouagan Gustave

Blouin.

Outre ces contacts avec les gouvernements, la municipalité a par ailleurs rencontré Cogema, d'après le maire Donald Thibault, a semblé intéressé. Monsieur Thibault, lors d'une entrevue, a expliqué au Journal Plein Jour que si un tel projet s'effectuait, la compagnie Irving Oil viendrait s'installer à Baie-Trinité.

Baie-Trinité considère que son emplacement et sa situation géographique sont très favorables à l'implantation d'un débarcadère. L'idée de projet, telle qu'inscrite dans une résolution adoptée lors de l'assemblée municipale du 3

janvier, prévoit la possibilité de l'implantation d'un débarcadère à Baie-Trinité avec liaison par voie ferrée entre Port-Cartier, Sept-Iles et Baie-Trinité.

La distance entre Matane et Baie-Trinité est de 35 milles nautiques, comparativement à 76,5 milles pour Port-Cartier et 94,2 milles pour Pointe Noire.

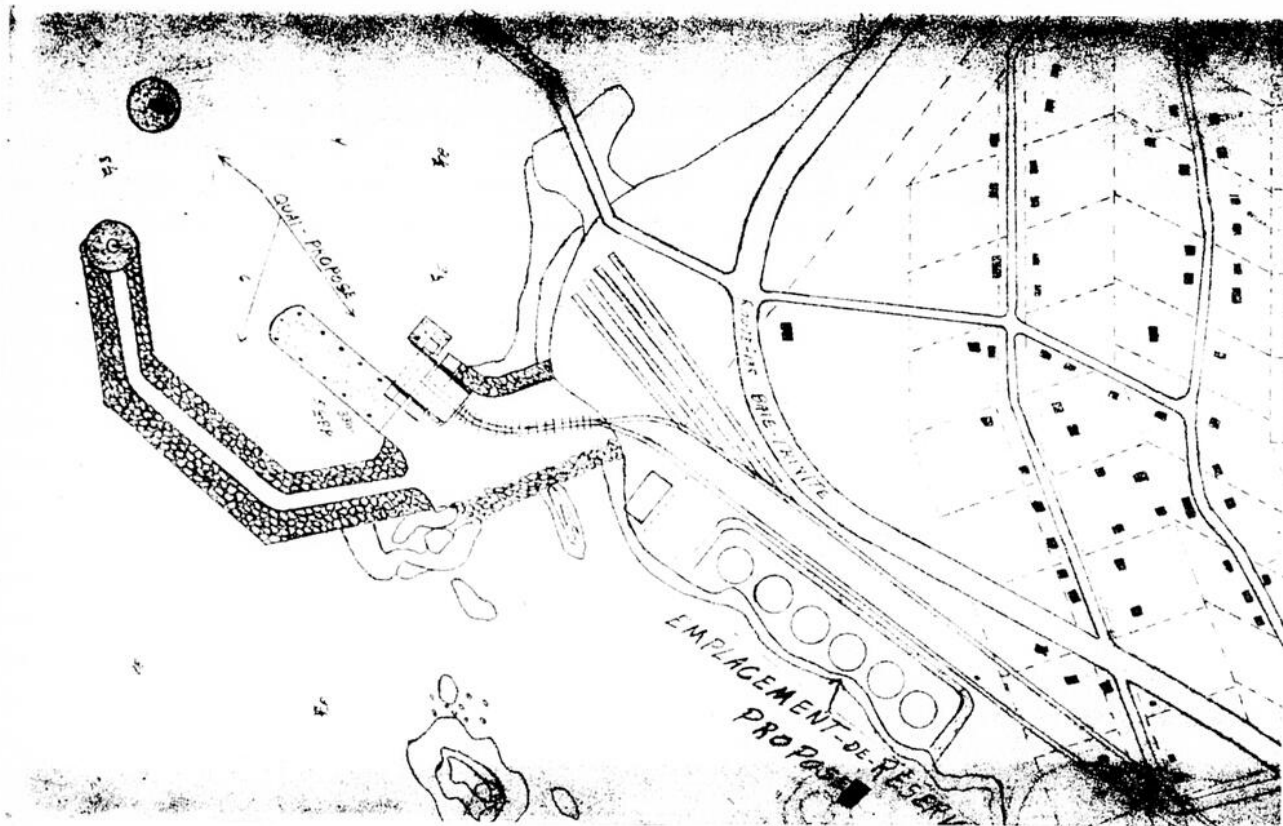
La municipalité croit que la durée d'un voyage pour le bateau-rail entre Matane et Baie-Trinité prendrait 9 heures 30, en comptant le chargement et le déchargement aux deux endroits. Elle compare cette durée à celle de Port-Cartier, qui

PAR: PAUL FORTIER

prendrait 18 heures et à Pointe Noire qui en prendrait 21.

Finalement, la municipalité pense qu'il faudrait construire une voie ferrée sur une longueur de 63 milles afin de relier Baie-Trinité à Port-Cartier, puis à Pointe Noire. Une voie ferroviaire part de ce point jusqu'à Sept-Iles.

Actuellement, Baie-Trinité reçoit un certain appui des compagnies mais ne suscite pas l'enthousiasme des gouvernements. Lucien Lessard a déjà répondu que ce projet en était un de longue haleine alors que Gustave Blouin n'est pas en sa faveur.



COMPRENDRE l'assurance-vie

SOUSCRIRE LA BONNE POLICE

Selon Reg Kayler, vice-président exécutif de l'Association des assureurs-vie du Canada, les Canadiens sont souvent désorientés lorsqu'ils se tournent pour la première fois vers le marché de l'assurance-vie. Ils se demandent en fait quel est le meilleur type de police.

Selon lui, "d'un point de vue actuariel, toutes les polices se valent. Les taux de primes et les garanties de police correspondent exactement à la somme payée. En d'autres termes, les expressions "bonne affaire" ou "mauvaise affaire" ne veulent rien dire en assurance-vie.

"Le vrai problème consiste à trouver le type de police qui convient le mieux aux besoins de l'individu. Ce choix dépend, évidemment, des besoins spécifiques en assurance.

"Si l'on s'agit de payer, en cas de décès, le solde d'une hypothèque avec amortissement sur 25 ans, souscrivez alors une assurance temporaire décroissante de 25 ans, car vous ne trouverez pas de prime meilleur marché.

"Si vous voulez léguer de l'argent à certaines personnes à votre décès, souscrivez alors de l'assurance vie entière. Elle seule vous garantit le paiement du capital au moment requis".

En conclusion, il s'agit de satisfaire de nombreux besoins. La solution idéale consiste souvent à combiner de l'assurance temporaire et de l'assurance permanente.

L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS-VIE
DE LA COTE-NORD

LE
NAGE-O-THON
des Requins
s'en vient...

Encouragez
nos nageurs

Signature d'entente entre l'Hydro-Québec et l'énergie atomique de Canada Ltée

L'Hydro-Québec et l'Énergie atomique du Canada Ltée (EACL) annoncent la signature d'ententes relatives à l'usine d'eau lourde La Prade et au complexe nucléaire de Gentilly, le 31 janvier dernier.

Ces ententes prévoient la poursuite de la construction de l'usine d'eau lourde La Prade et l'achat par l'Hydro-Québec de 1 440 tonnes métriques d'eau

lourde produites par l'EACL.

Elles prévoient également que l'Hydro-Québec ajoutera au complexe nucléaire de Gentilly les installations nécessaires à l'alimentation de l'usine La Prade en électricité, en eau et en vapeur, ainsi que l'engagement du Québec de construire au complexe nucléaire de Gentilly une autre centrale CANDU d'au moins 600 mégawatts avant la fin des années 80.

ARRÊTEZ



Silencieux **MINUTE** Mufflers Ltée Ltd.
vous offre:

- Estimation gratuite
- Aucun frais d'installation
- Garantie écrite à vie sur silencieux
- Garantie écrite à vie sur amortisseurs
- Service personnel donné par des experts.

ON NE FAIT PAS DE BRUIT

Garanties respectées dans 60 ateliers MINUTE MUFFLERS

25 nouveaux ateliers vont ouvrir leurs portes en 1977

MAIS ON EST PARTOUT

Reginald Desrosiers

13a William Dobel, Baie Comeau, Québec

dépositaire ziebart TÉL.: 296-5673

ARRÊTEZ

Les deux sociétés pour le développement industriel de la région convoque une assemblée générale

Par: Jean Garon

Réunis mercredi dernier en huis clos pour entendre les résolutions de leur comité, les deux bureaux de direction nous ont fait part de certaines décisions. Toutefois, elles seront précisées à une rencontre prévue dans les prochains jours.

Pour donner suite au travail de conciliation des deux sociétés pour le développement industriel de la région de Baie-Comeau - Hauterive (S.D.I.M.O. Inc. et C.P.I. Bc.H. Inc), un comité nommé le 1er février a été chargé d'amener des recommandations. Ces recommandations ont été présentées devant les deux bureaux de direction le 7 février et elles ont été acceptées.

Les deux directions ont révélé l'assentiment général accordé aux recommandations. Elles ont souligné l'espoir que le règlement du conflit est contenu de

recommandations n'est pas exposé car les deux bureaux de directions tiennent à en informer les membres devant une assemblée générale.

Il a été effectivement résolu qu'une assemblée générale des membres en règles seulement, se tiendrait jeudi le 16 février au Motel Manic de Hauterive à 20 heures. A ce moment, le comité annoncera les recommandations pour y être résolues à l'assemblée.

La semaine dernière, les deux bureaux de direction pour le développement industriel de la région, avaient formulé le désir d'une démission conjointe des deux sociétés et par la suite, former une nouvelle société à partir des éléments déjà en place sans égard à des intérêts particuliers. Ce souhait sera-t-il formulé devant l'assemblée? Seul l'avenir le dira.

Pointe Lebel connaît une augmentation de sa population et accepte son budget

Par: Jean Garon

La municipalité de Pointe Lebel a accepté à la dernière séance du Conseil, son budget de l'ordre de \$143,022.00. Ce budget ne présente aucune augmentation de taxes pour ses différents services. La taxe foncière est donc restée à \$0.55 du cent dollars d'évaluation.

Le recensement débuté vers la fin de juillet et terminé en octobre dernier, a révélé une augmentation de la population de près de 10%. En effet, il a été enregistré 1625 résidents permanents comparativement à 1427 en 1976. Ce qui représente une augmentation de 198 personnes. Dans la période estivale, on a enregistré 2267 personnes contre 2178 en 1976.

Les statistiques indiquent également une population plutôt jeune, puisque sont enregistrés 600 jeunes de 0 à 16 ans, soit plus du tiers de la population de Pointe-Lebel. Par contre, le taux de personnes âgées est relativement bas car, seulement 65 personnes sont âgées de 50 ans et plus, soit 4% de la population environ.

Cette année, la municipalité entreprend un projet de Jeunesse Canada au Travail. Ce projet parrainé par M. le maire Rosaire Bossé, veut la création d'un parc d'amusement municipal. Ce parc serait semble-t-il, grandement apprécié par les mères de famille qui trouvent dangereux de promener leur enfant près du chemin.

Un nouveau contrat social de la consommation

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, madame Lise Payette, a déposé au mois de décembre à l'Assemblée Nationale, un avant-projet de loi sur la protection du consommateur, premier pas vers l'adoption par le Québec d'un véritable Code de protection du consommateur.

Et pour permettre une fructueuse réflexion de tous les agents impliqués dans chacune des parties du Code, l'avant-projet de loi sera déposé en 3 volets.

Le premier volet qui a été déposé sous forme d'avant-projet de loi, traite des ventes au comptant, des contrats, des garanties, du crédit, des comptes en fiducie, des vendeurs itinérants, des pratiques commerciales et de l'Office de la protection du consommateur.

Tout comme le premier volet, le second sera déposé à la présente session. Il

couvrira la vente d'automobiles, la réparation des automobiles et des appareils domestiques, les escompteurs de taxes, la publicité sympathique et le louage de services à prestation successive (studio de danse, d'amaigrissement, etc.).

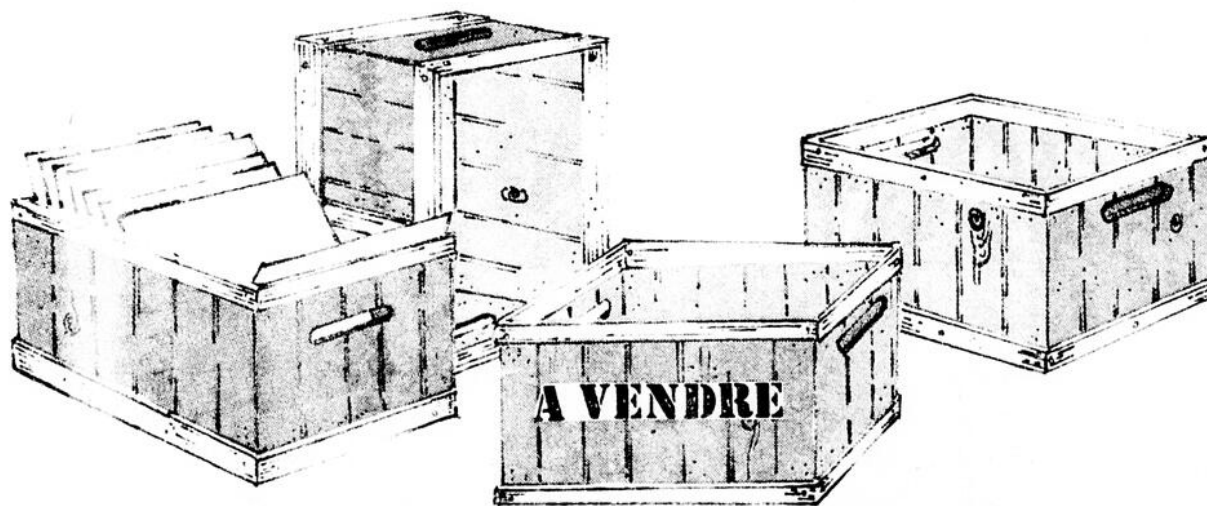
Enfin, le troisième volet, qui est projeté pour le printemps 1978, portera sur l'ensemble des transactions immobilières. Cette partie du code reflètera une politique globale du domaine immobilier et couvrira les problèmes de consommation relatifs non seulement aux maisons neuves et aux terrains, mais également aux maisons mobiles et aux habitations dites usagées.

Dans le communiqué, madame Payette a invité les consommateurs et les commerçants à collaborer activement à la mise au point de ce nouveau contrat social de la consommation dont elle espère doter le Québec d'ici l'été 1978.

A VENDRE

NOUS AVONS PLUS DE 4,000 CAISSES DE BOIS
QUI NE SONT PLUS UTILISABLES

Elles peuvent servir pour différentes fonctions dans le foyer:
rangement pour disques, bibliothèque, et autres selon votre imagination...

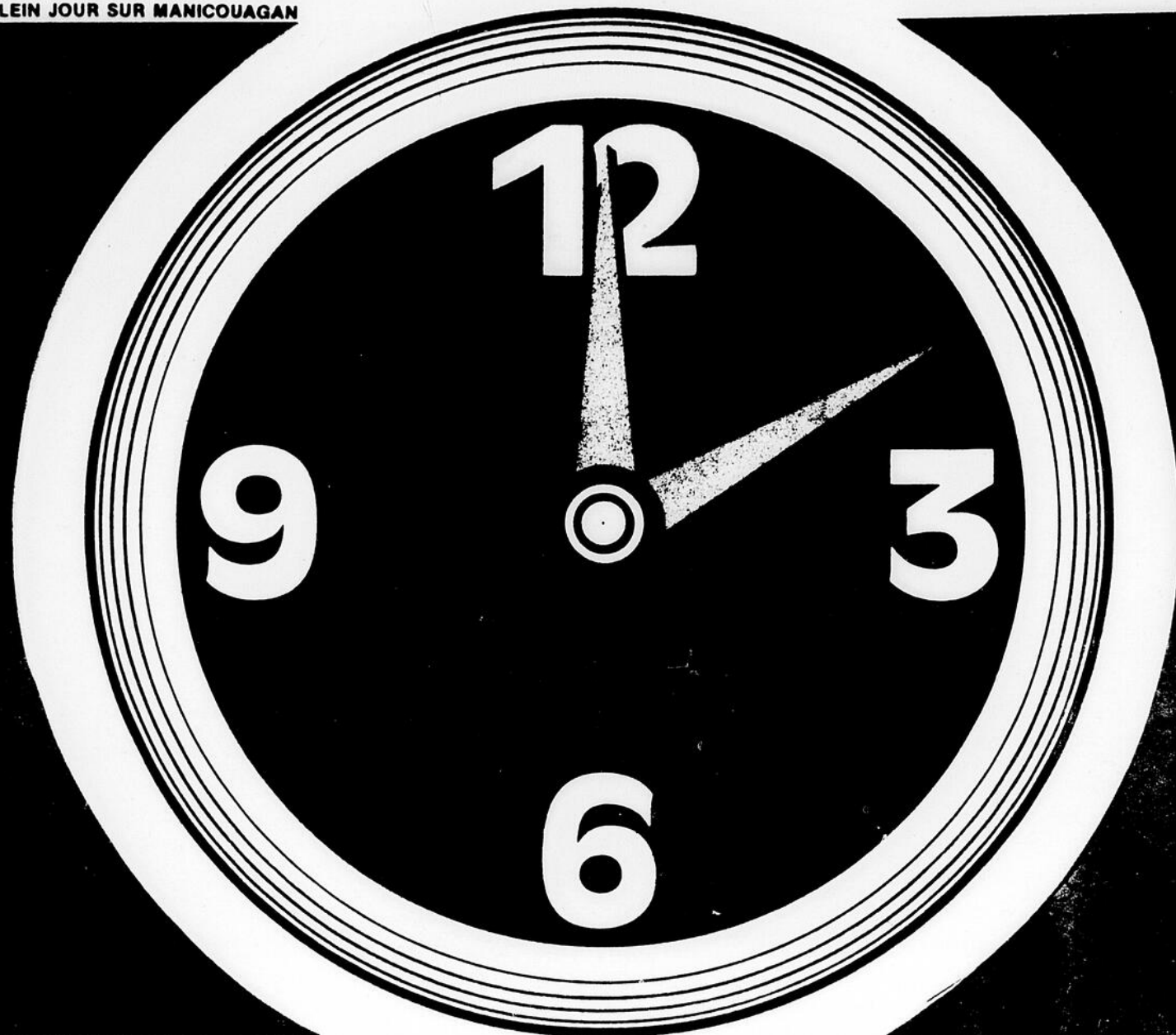


Les Liqueurs Douces de Hauterive Ltée.

378 Joliet

HAUTERIVE

589-2067



**Les deux heures les plus importantes
dans la vie d'un autre seront peut-être les
deux que vous passerez avec nous**

**Apprenez la respiration artificielle. Inscrivez-vous
à notre cours "Sauvez-une-vie".**

Seulement deux heures, et c'est gratuit.

Appelez-nous aujourd'hui.

296-2328

TOUS LES



**MARDIS ET
MERCREDIS**

DÉBUT D'UN COURS BIENTOT

Jeunesse Canada au travail: Création de 220 emplois dans Charlevoix

Le député fédéral de Charlevoix, Charles Lapointe, désire annoncer qu'un montant de \$373,000. sera alloué à la circonscription électorale de Charlevoix dans le cadre du programme Jeunesse Canada au Travail - 1978.

Le programme Jeunesse Canada au Travail a été mis sur pied l'an dernier dans le cadre de la stratégie d'emploi quinquennale du gou-

vernement. Il vise à offrir des emplois aux étudiants au cours des mois d'été en finançant des projets communautaires.

Le budget de Jeunesse Canada au travail pour 1978 se chiffre à \$48,000,000. On prévoit générer ainsi quelque 30,000 emplois. Le montant accordé pour Charlevoix permettra la création d'environ 220 emplois.

Ghislain Laflamme

viendra parler

d'assurance-automobile

Par: Lucille Dignard

Le directeur provincial du bureau des véhicules-automobiles M. Ghislain K Laflamme, sera dans la région vendredi le 17 février. Il rencontrera différents représentants d'organismes et de syndicats pour expliquer le fonctionnement du régime de l'assurance-automobile au Québec ainsi que les modes de financement.

M. Laflamme profitera également de l'occasion pour répondre aux interrogations des invités qui seront présents.

Il sera accompagné dans sa visite de M. Lucien Lessard député-ministre. M. Lessard, rencontrera un peu plus tard dans la journée les représentants de la presse régionale où il sera question des dossiers régionaux.

Richard Hébert et André Leclerc, où la place des handicapés physiques dans la société

"L'handicap physique, c'est rien; c'est le handicap social qui est le problème".

Telle est la réplique d'André Leclerc, 23 ans, et de Richard Hébert, 21 ans, tous deux handicapés physiques - infirme-moteur-cérébral à la société qui dresse des barrières sociales aux personnes vivant avec un handicap physique et/ou mental dans leur tentative d'intégration sociale, notamment au travail.

André et Richard, de passage à Port Cartier récemment pour faire la promotion d'un projet de Centre de jour piloté par le Module d'épanouissement à la vie de Port-Cartier et pour visiter parents et amis, en ont profité pour faire le point sur les difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement et sur les changements d'attitudes nécessaires de la part du grand public.

TRAVAIL

Tous les deux sont sur le

marché du travail. Ainsi, Richard travaille à mi-temps, depuis maintenant près de deux ans, au Centre de jour du Centre de réadaptation de Québec et André, en chômage depuis juin dernier, a réalisé, dans le cadre d'un projet Canada au Travail, un diaporama sur les préjugés sociaux envers les handicapés physiques.

Selon eux, il faut motiver les handicapés physiques à s'intégrer pour les rendre autonomes car "si tu travailles pas tu vis aux crochets de la société" ajoute André.

Les ministères concernés pourraient débloquer des budgets pour faciliter le passage en industries des handicapés physiques précisent André et Richard en guise de solution au problème de l'intégration au travail.

EXIL

André et Richard, originaires de Sept-Iles et Port-Cartier, vivent l'un à Montréal

et l'autre à Québec faute de services dans leur milieu.

Pour André, qui définit l'handicapé physique comme une **personne** avant tout, les handicapés physiques doivent gagner leur vie comme tout le monde et "la télévision et le chèque du bien-être social n'est pas une vie".

"C'est pas en donnant \$1.00 à un handicapé que tu vas l'aider à s'intégrer...il doit le gagner".

MM.Hébert et Leclerc sont d'avis qu'ils ne travaillent pas nécessairement pour eux en se préoccupant des problèmes que doivent rencontrer les handicapés physiques mais également "pour ceux qui viendront, pour qu'ils ne connaissent pas les mêmes problèmes" Quant aux barrières architecturales dans les édifices publics de la Côte-Nord, puisque "La Côte-Nord est en plein développement, il faut penser à ce problème alors que tout est en construction" laisse savoir André.

LOI 9

Au sujet du projet de la loi 9, actuellement à l'étude à Québec, qui vise notamment à créer un office des droits des handicapés, Richard et André ne veulent pas d'une législation accordant des "privilèges" aux handicapés physiques afin d'éviter de les emprisonner dans une forme de ghetto.

Ils reconnaissent le mérite d'une telle législation pour la protection des personnes vivant avec une déficience mentale.

"Sur le marché du travail, une fois sanctionné le projet de loi 9 dans sa forme actuelle, précise Richard, l'handicapé physique serait comme avec une étiquette dans le dos".

André et Richard aimeraient revenir sur la Côte-Nord, pas comme "bénévoles", mais plutôt comme travailleur.

Leur message partout où ils passent: "Aidez-vous à nous aider".

Le compte à rebours est commencé

FAITES TRAVAILLER VOS IMPÔTS



Plan d'épargne-retraite de la caisse populaire

- Faites travailler vos impôts, c'est profitable pour vous
- Pour planifier votre sécurité financière
- Pour accumuler de l'épargne
- Pour obtenir un taux d'intérêt avantageux
- Pour diminuer vos impôts

Présentez-vous à la caisse populaire avant le 1er mars 1978

LA CAISSE POPULAIRE
C'est profitable...
POUR NOUS QUÉBÉCOIS

il ne vous reste plus que 28 jours

L'OUTIL ÉPARGNE



Plan d'épargne-logement de la caisse populaire

- Outil d'épargne profitable pour vous
- Pour devenir propriétaire
- Pour accumuler de l'épargne
- Pour obtenir un taux d'intérêt avantageux
- Pour diminuer vos impôts

Pour adhérer sans frais à l'Épargne Logement présentez-vous à la Caisse Populaire avant le 1er mars 1978

LA CAISSE POPULAIRE
C'est profitable...
POUR NOUS QUÉBÉCOIS

Disponible à vos caisses populaires Baie-Comeau - Hauterive

PROTEGEZ-VOUS

De l'abbé Warey à la production de masse, toujours la même raison sociale

Par: LUC CHARTRAND

Au temps de la Grande Dépression, mon grand-père, commerçant dans l'âme et esprit inventif, fabriquait dans sa cave de la rue Foucher à Montréal, diverses potions qu'il écoulait par la suite chez les marchands généraux de la belle province. Parmi ses meilleures créations, on retrouvait un sirop pour la toux confectionné à base de goudron. Le seul gage du pouvoir médicinal du produit résidait dans son nom, "Nipawa", et dans le portrait d'un chef indien figurant sur l'étiquette. Son "médicament" obtint un certain succès, la connaissance légendaire des indiens pour les plantes médicinales étant bien reconnue. Il avait toutefois un concurrent sérieux, le fabricant des produits de l'"Abbé Warey". Même si l'inventeur de ce sirop n'avait rien de commun avec le clergé, l'image de son médicament lui conférait un pouvoir guérisseur certain.

Depuis les beaux jours des produits de l'Abbé Warey, on ne fabrique plus les médicaments dans sa cave, les plus gros producteurs ont pris la relève et les marques ont changé de visage mais le principe reste le même: entretenir la croyance populaire qui confère au médicament un pouvoir guérisseur sécurisant.

Les médicaments brevetés (disponibles sans ordonnance) sont disponibles partout au pays dans les pharmacies et même sur les tablettes de certaines épiceries ou restaurants. Ils se présentent dans une gamme de quelque 2000 étiquettes différentes. Sur le lot, on en compte de 10 à 30 seulement qui sont efficaces et qui soulagent les maux auxquels on les destine. Tous ces médicaments miracles très accessibles, dont la publicité nous vante les pouvoirs de soulagement sont, ou bien complètement inefficaces, ou bien dangereux s'ils sont pris sans discernement. Et que dire de l'inconscience avec laquelle les Québécois gobent leurs médicaments! Des exemples? En voici: entre janvier et juin 1975, les Québécois ont englouti \$30,192,800, dans leur armoire à pharmacie pour les seuls médicaments "grand public"; les Canadiens consomment annuellement 1000 tonnes d'aspirine (2 millions de lbs); les pharmaciens canadiens dépendent autour de \$35 millions par année pour l'achat de remède anti-grippe. Imaginez ce que ça nous coûte!

LE REGNE DE LA PILULE
Mais les chiffres ne s'arrêtent pas là. Nous sommes malades certes! Mais pas toujours là où on pense. La réalité des médicaments dépasse, et de loin, la surconsommation des produits "brevetés". M. Hubert Martel, vice-président du

marketing chez Merck-Frosst, déclarait que "du point de vue de l'industrie, le marché du médicament double tous les 5 ou 6 ans."

Effectivement, en 1962, les consommateurs québécois ont investi \$90 millions pour leurs médicaments de tout acabit; en 1972, ce chiffre passait \$200 millions. Côté inflation, les produits pharmaceutiques se classent parmi les champions avec une hausse de 140% de 1949 à 1974, comparativement à 40,8% pour le coût de la vie en général durant la même période. L'industrie du médicament collectionne ainsi les "titres de gloire" de la rentabilité. Le coût de production du Valium et du Librium, deux produits qui occupent 50% du marché mondial de calmants, est de \$35 le kilo; sur les tablettes des pharmacies, les deux mêmes calmants vous sont offerts à...\$4870 le kilo!

Beau succès industriel, mais peut-on parler de progrès médical? On peut plus qu'en douter. A preuve, 150 000 Canadiens sont hospitalisés chaque année pour cause d'intoxication due aux médicaments. Les deux abus les plus fréquents sont ceux de Valium et de l'Aspirine-à-tout-faire. En 1965, 25% des mortalités survenues au Montréal General Hospital pouvaient être attribuées aux réactions secondaires causées par l'absorption de médicaments. Les interactions chimiques entre les ingrédients médicinaux peuvent être des plus imprévisibles et sont, le plus souvent, à l'origine de ces empoisonnements. Entre 2 ingrédients, il y a un interaction possible; entre 4 ingrédients, il y en a 6; entre 7, on en compte 21 et ainsi de suite. Sachant qu'un seul médicament peut contenir plusieurs ingrédients, imaginez un peu le véritable volcan chimique qui entre en action dans l'organisme lorsqu'on ingurgite 3 ou 4 pilules simultanément.

SOULAGER OU GUERIR?

Une bonne partie du problème est là. L'orientation générale de notre médecine est aujourd'hui de plus en plus contestée. La société elle-même souffre et l'industrie du médicament lui accole "plaster" sur "plaster" pour masquer des symptômes trop évidents. Le Dr. Serge Mongeau du CLSC St-Hubert, a souligné l'importance de l'industrie du médicament comme rouage de notre société de consommation. Il exprime la situation en ces termes: "Les travailleurs sont aux prises avec des "jobs" souvent peu gratifiantes où la seule raison de vivre, c'est le rêve de la fin de semaine et l'évasion en général. Les troubles de fonctionnement qui en découlent poussent à surconsommer les médicaments". Ironiquement, certaines

compagnies pharmaceutiques viennent elles-mêmes corroborer les dires du Dr. Mongeau. Voici par exemple, comment l'une d'entre elles justifie la vente de ses tranquillisants dans la publicité qu'elle destine aux médecins. "La complexité croissante de la vie économique, l'érosion monétaire, le problème de l'emploi, la concentration démographique urbaine et bien d'autres facteurs de la vie moderne perturbent l'équilibre psychosomatique de l'individu et provoquent souvent des états pathologiques dont le traitement coûte cher à l'Etat. Les tranquillisants et les sédatifs constituent des médicaments préventifs et régulateurs qui évitent souvent des complications et, à ce titre, contribuent à moindre frais à maintenir en activité des sujets qui seraient temporairement ou définitivement retirés des circuits économiques."

Le marché des médicaments a donc une fonction sociale. Comprendre cela, c'est déjà saisir une des clés du problème. Les tranquillisants comptent pour 40% du coût de l'assurance médicaments au Québec. La plupart de nos bobos quotidiens sont imputables à notre rythme de vie et aux tensions qui en découlent. Indigestions, ulcères, maux de tête, insomnie, fatigue, stress, etc sont l'apanage de presque tout le monde. Ces maux existent, sont pénibles et en appellent continuellement à une solution. Si les symptômes sont omniprésents, les causes, elles, sont plus abstraites. Alors on se rabat sur la "solution" à court terme, le "soulagement rapide et efficace". C'est d'ailleurs la seule qui est mise de l'avant. De 6 à 9 fois sur 10, on soigne avec des pilules ou bien inefficaces, ou bien dangereuses mais inévitablement chères.

UNE MACHINE BIEN HUILEE

Aux Etats-Unis, l'industrie du médicament dépense \$12 milliard chaque année pour publiciser ses produits. Chez nous, il s'investit \$4,000 par an, par médecin pour la publicité. Ces chiffres s'expliquent par le fait que le médecin est le meilleur agent de vente pour les compagnies pharmaceutiques. Par ignorance? Peut-être les deux. Quoi qu'il en soit, une enquête menée au Canada par la "Canadian Facts Ltd" démontre que 61% des médecins considèrent que la meilleure source d'information sur les médicaments leur parvient des représentants de firmes pharmaceutiques. Viennent ensuite la publicité dans les revues médicales, les congrès reçus à domicile et les expositions organisées en marge des conventions médicales.

Une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé menée dans six pays d'Europe, établissait que la surconsommation de médicaments était directement proportionnelle au nombre de médecins par habitant.

Bien sûr, il y a un contexte qui favorise cette "faiblesse" de la médecine. L'ordonnance représente la sécurité dans bon nombre

d'esprits. La peur légitime de la souffrance pousse les gens à réclamer une solution rapide et le papier rempli par un professionnel que l'on juge scientifique, devient, pour le patient, un gage de soulagement, un geste concret pour accélérer sa guérison. Donc le patient devient le propre agent de sa surconsommation. Par une éducation déficiente et une publicité plus qu'abondante, le consommateur en vient lui-même à pousser littéralement le médecin à prescrire.

Voilà une partie du contexte mais il y en a une autre tout aussi importante. Certains estiment que l'acte de prescrire comporte le danger d'orienter la médecine vers la productivité. Le mode de rémunération des médecins n'y est pas pour rien. Le paiement à l'acte fait naître des difficultés: le médecin peut augmenter ses revenus au rythme de ses consultations et l'état épargne sur le personnel ainsi rendu nécessaire. N'y a-t-il pas danger alors que la qualité des soins de santé soit assujettie à la productivité?

"Si un gouvernement pense que pour être heureux, les gens doivent voir un médecin, si l'objectif est d'avoir le plus de monde possible dans les bureaux médicaux, alors dans ce cas, le paiement à l'acte est le meilleur système. Et on ne développera que l'aspect quantitatif du système de santé." C'est du moins ce qu'en dit M. Jean-Yves Rivard, ancien directeur de la recherche de la commission Castonguay-Nepveu. La solution? Certains soutiennent que le salariat en est une qui pourrait donner au médecin le temps nécessaire à l'examen consciencieux de tous ses patients. Par ailleurs, un certain nombre de médecins estime que le salariat risque de fonctionnariser la médecine au détriment également de la qualité des soins.

LE PHARMACIEN

Dernier maillon de la chaîne avant le consommateur, le pharmacien n'en est pas le moindre. En gros, il touche 40% du coût total d'un médicament. De plus en plus, la pharmacie devient le catalyseur de la surconsommation.

Les grosses pharmacies d'escompte ont lancé toute la profession dans une formidable guerre des prix. L'avantage apparent de ces pharmacies, ce sont les bas prix. Mais détrompez-vous si vous comptez y économiser. On évalue qu'en moyenne, chaque client sort du magasin avec 2 articles-médicaments. C'est le super-marché de la drogue. Publicité, ambiance, vente à rabais, amplification des besoins, tout est mis en oeuvre pour mousser le chiffre de vente.

En principe, la publicité sur tout médicament est interdite aux pharmaciens. Pourtant, les pharmacies d'escompte la pratiquent et contestent actuellement la loi en cour, argumentant qu'ils agissent à titre de commerçants et non de pharmaciens. En fait, le problème de la pratique pharmaceutique est là: le professionnel s'esquive au profit du commerçant.

Si certains pharmaciens s'engagent volontiers dans le "bag" surconsommation, d'autres s'insurgent contre le rôle faussé de la profession. Jean Thibault se trouve parmi ceux-ci. Salarié volontaire, il prête volontiers son nom et ses compétences à deux pharmacies anti-consommation, l'une mise sur pied par la clinique communautaire de Pointe St-Charles et l'autre intégré au complexe Cooprix du boul. St-Joseph à Montréal. Chacun de ces comptoirs se distingue par l'accent prioritaire qui est mis sur l'information et l'éducation. On y discute de la valeur de telle ou telle prescription avec le client. "Le rôle du pharmacien dans la surconsommation, me dira Jean Thibault, s'explique par le fait que celui-ci n'est pas vraiment un professionnel mais un commerçant. Il est à la fois victime et acteur de ce système. D'une part, la polarisation de la médecine le réduit au rôle de compteur de pilules mais par ailleurs, il y en a qui s'accommodent fort bien de leur position.

"Il faut en venir à briser la contradiction entre l'intérêt financier et l'information. Mais on doit aussi tenir compte du fait que les pharmaciens ne sont pas seuls en cause là-dedans. Les accuser d'être les responsables de la surconsommation, ce serait un peu comme affirmer que Steinberg est le responsable de la mauvaise alimentation des Québécois. Il y a tout un système en arrière de ça".

RAPPORT DE FORCES

Effectivement, nous l'avons vu, il y a tout un système. A tel point que pour prendre le "virage vers la santé" (...), personne ne sait vraiment par quel bout commercer" comme le souligne Yanick Villedieu.

En fait pour cesser d'investir dans la maladie plutôt que dans la santé, il faudra apprendre à reviser bien des concepts, à commencer par les notions de profit et d'intérêt privé qui se rattachent à notre système de soins. Sous cet aspect, l'approche des gouvernements est timide. Côté Québec, on a accompli un pas en avant en mettant sur pied le Conseil consultatif en Pharmacologie en 1971. Le Conseil publie une liste de plus de 4000 médicaments qui sont autorisés en vertu de la loi de l'assurance-maladie. Certains contestent cependant le manque d'esprit critique du conseil dans l'approbation de sa liste. En fait, le conseil approuve les produits d'après certains critères de qualité et d'efficacité mais n'intervient pratiquement pas au niveau des prix.

"Les réticences de pharmacologues à prendre position sont politiques, dira Jean Thibault. Mais il serait temps qu'ils comprennent qu'on ne peut pas agir sur le plan scientifique et cesser d'exister sur le plan politique. Si eux ne dénoncent rien, qui aura les connaissances pour le faire?"

Côté fédéral, on n'est guère plus actif. On y trouve aussi une liste ainsi qu'un code d'éthique destiné aux publicitaires des médicaments grand public. Récemment, les produits appelés brevetés se sont vus enlever la protection légale qui leur permettait de garder leur composition secrète. Reste que l'on autorise toujours la publicité sur ces produits.

En face de tout le système de pharmacie qui se dresse devant le consommateur, les alternatives apparaissent souvent comme des gouttes d'eau dans l'océan. On peut certes louer l'initiative du ministère des Affaires Sociales qui se prépare à lancer une campagne publicitaire "anti-consommation" envers les drogues de toutes sortes. Malheureusement, l'assiduité des campagnes de l'industrie du médicament assure à celle-ci une position de force dans le jeu des combats de publicité.

"Quand le ministre des Affaires sociales dit qu'il songe à interdire toute forme de publicité sur les médicaments, nous ne pouvons que l'appuyer," me dit le Dr Serge Mongeau. Quand tu touches à ce point-clé, tu viens de déstructurer l'industrie du médicament et sa sacrosainte liberté. Mais ce n'est qu'un premier pas.

En attendant, le mieux que nous puissions vous suggérer, c'est d'aller faire un petit inventaire de votre propre armoire à pharmacie. Essayez de songer aux "bienfaits" que vous ont apportés les produits que vous vous êtes procurés depuis un an. Notez en passant que les pastilles pour la toux et autres bonbons jugés inoffensifs que vous avez achetés au restaurant du coin sont des médicaments. Ensuite, réfléchissez à vos habitudes et, s'il le faut, doutez. Vous ne vous en porterez que mieux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- "Demain la Santé". Par Yanick Villedieu. Les dossiers de Québec Science, 1976.
- "Les médicaments". Numéro spécial de CLSC Santé, vol.1, no 3, sept 1977.

SOURCES

- "Demain la Santé (déjà cité)
- "Les médicaments". (déjà cité)
- "Québec Médical" Vol.12, no10, Numéro spécial sur les médicaments. Janv. 1973
- "Un régime de drogués" par Yanick Villedieu, Québec Science, vol12, no 7, mars 1975
- "Les remèdes brevetés, "Faut être malade pour acheter ça!", par Yanick Villedieu, Le Réveil du consommateur, vol.4, No 7, 1976.
- "Le salaire pour les médecins québécois?" Par Guy Amyot, Québec-Science, vol. 13, no 10, juin 1975
- "Jetez-en la moitié, vous en aurez encore trop", Par Monique De Gramont, Châtelaine, mai 1977.
- "La surconsommation des médicaments". Par Jean Eudes Landry, 65 à l'heure, vol.1, no8, mai 1973.
- Volume 6, no1, février 1978, Revue Protégez-vous.

votre

CENTRE D'ÉCOULEMENT

AU-DESSUS DE LA LIBRAIRIE BEAUFORT A BAIE-COMEAU

VOUS OFFRE CETTE SEMAINE

SEULEMENT

de la  **Baie**

BAIE-COMEAU

50%

**d'escompte
sur le
50%
déjà réduit**

Sur toutes les chaussures de votre Centre d'Écoulement.

- Bottes ski-doo hommes, enfants.
- Bottes de travail et de toilette pour hommes.
- Bottes de toilette pour dames et enfants.
- Souliers de course pour hommes, enfants.
- Souliers de toilette pour hommes et dames.
- Souliers sport pour dames et enfants.
- Pantoufles pour hommes, dames et enfants.



avis

Heures d'ouverture

Dorénavant vos magasins

la  **Baie**
D'HUDSON

Baie-Comeau Hauterive

seront ouverts à tous les lundis

9h15 a.m. à 5h30 p.m.

pour donner un meilleur service
à leur clientèle.

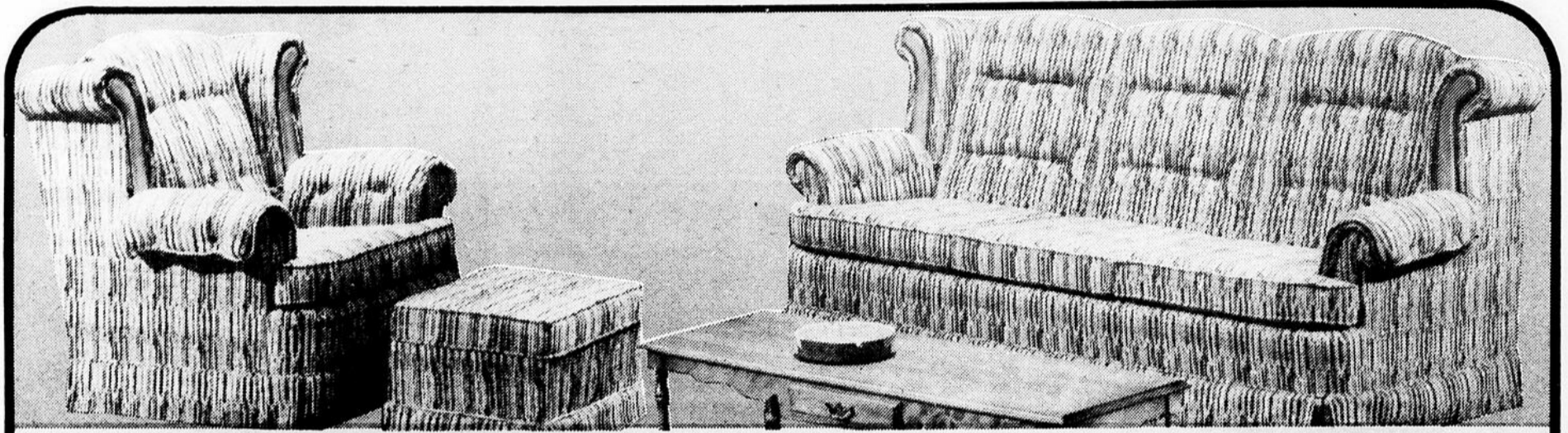
Demandez nous n'importe quoi ou presque...

la Baie

VENTE Foyer

BAIE-COMEAU
& HAUTERIVE

AUBAINES ADDITIONNELLES
3 mobiliers exceptionnels de marque réputée "ROYAL"

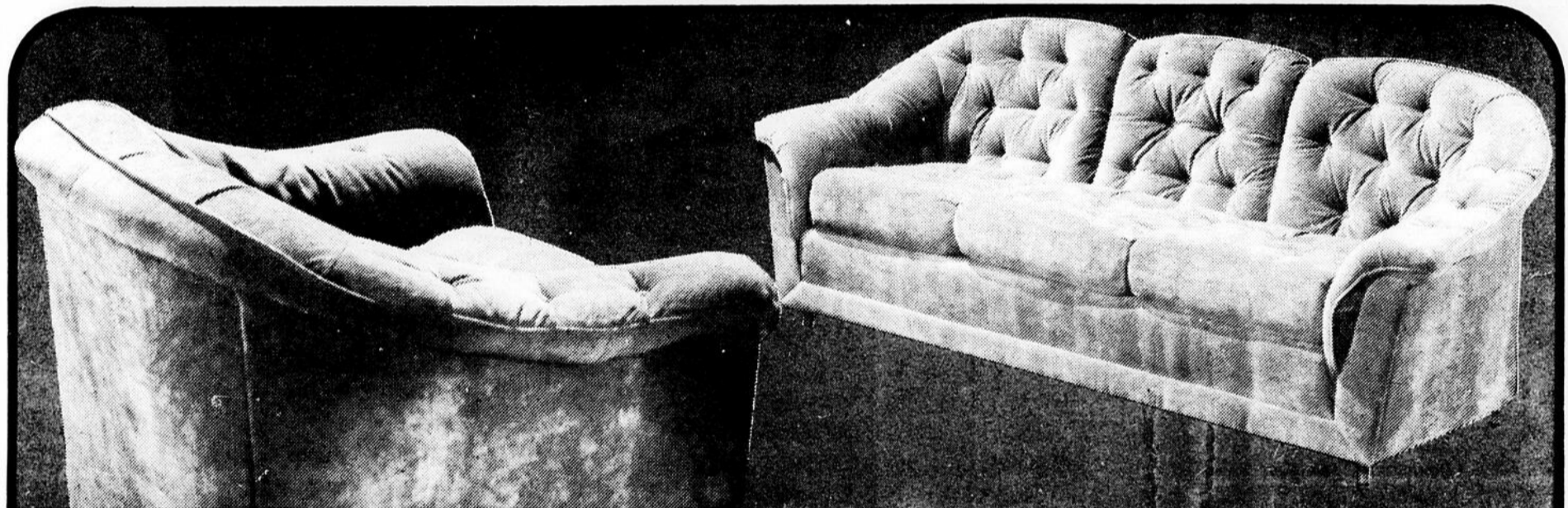


Mobilier colonial

Ensemble divan et fauteuil berçant. Toujours très populaire. No. 734.
Ottoman non-disponible

L'ensemble au bas prix de

\$444



Mobilier contemporain

Ensemble divan et fauteuil. Tissu soyeux, 100% orlon. Coussins ballon. Garantie de 3 ans par le fabricant contre toute déformation. No. 653

L'ensemble au bas prix de

\$544



Mobilier colonial

Ensemble divan et fauteuil berçant et pivotant. Beau choix de couleurs. Tissu polypropylène. Construction à ressorts pour plus de confort et de souplesse. No. 723

L'ensemble au bas prix de

\$544